



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
Un peuple - Un but- Une foi

Secrétariat Général du Gouvernement



[www.cnls-senegal.org](http://www.cnls-senegal.org)





## TABLE DES MATIERES

---

<b>I. SITUATION DU SIDA AU SÉNÉGAL</b>	<b>10</b>
<b>1.1. Prévalence du VIH dans la population générale</b>	<b>11</b>
1.1.1 Prévalence du VIH selon la région géographique	11
1.1.2 Prévalence du VIH selon le sexe et l'âge	12
<b>1.2. Prévalence chez les populations clés</b>	<b>13</b>
1.2.1 Professionnelles du sexe	13
1.2.2 Hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes	13
1.2.3 Consommateurs de drogues injectables	15
1.2.4 Prisonniers	15
<b>1.3. Prévalence chez les populations en contexte de vulnérables</b>	<b>15</b>
1.3.1. Forces armées et policiers	15
1.3.2 Camionneurs	15
1.3.3 Pêcheurs	15
1.3.4 Orpailleurs	16
1.3.5 Personnes Handicapées	16
<b>1.4. Dynamique de l'épidémie</b>	<b>16</b>
1.4.1. Mode contamination	16
1.4.2. Nouvelles infections	16
1.4.3 Décès	17
<b>1.5. Infections sexuellement transmissibles (IST)</b>	<b>17</b>
<b>1.6. Co-infection entre le VIH/sida et les autres co-morbidités</b>	<b>18</b>
1.6.1 Co-infection avec la tuberculose	18
1.6.2 Co-infection avec les virus de l'hépatite B et C	18
<b>II. ORGANISATION ET FINANCEMENT DE LA RIPOSTE</b>	<b>20</b>
<b>2.1. Organisation de la Riposte au sida au Sénégal</b>	<b>21</b>
<b>2.2. Financement de la Riposte au sida</b>	<b>22</b>

<b>III. RÉALISATIONS MAJEURES</b>	<b>24</b>
<b>3.1. Prévention dans la population générale et chez les populations cibles</b>	<b>25</b>
3.1.1 Distribution de préservatifs	25
3.1.2 Services de dépistage	25
3.1.3 Réduction des Risques chez les Consommateurs de drogues	26
<b>3.2. Prévention de la Transmission Mère-Enfant du VIH</b>	<b>27</b>
<b>3.3. Prise en charge des personnes vivant avec le VIH</b>	<b>28</b>
<b>3.4. Gestion des médicaments et produits médicaux</b>	<b>33</b>
<b>3.5. Exécution budgétaire</b>	<b>36</b>
<b>IV. ACTIVITÉS MAJEURES</b>	<b>38</b>
<b>4.1 Campagne de mobilisation pour la prise en charge des enfants vivant avec le VIH</b>	<b>39</b>
<b>4.2 Cérémonie Journée Mondiale SIDA</b>	<b>40</b>
<b>4.3 Plaidoyer pour PTME</b>	<b>40</b>
<b>4.4. Appui aux acteurs de mise en Oeuvre</b>	<b>42</b>
<b>4.5. Activités des partenaires</b>	<b>45</b>
<b>4.6. Forum des partenaires</b>	<b>50</b>
<b>4.7. Suivi &amp; Evaluation du programme</b>	<b>52</b>
<b>4.8. Amélioration de la gestion</b>	<b>54</b>
<b>4.9. Bilan social du SE/CNLS</b>	<b>58</b>
<b>V. DÉFIS ET PERSPECTIVES</b>	<b>60</b>

# LISTE ABREVIATIONS ET ACRONYMES

---

<b>ARV</b>	Antirétroviraux
<b>CCC</b>	Communication pour le Changement de Comportement
<b>CDI</b>	Consommateurs de Drogues Injectables
<b>CDLS</b>	Comité Départemental de Lutte contre le Sida
<b>CNLS</b>	Conseil National de Lutte contre le Sida
<b>CNTS</b>	Centre National de Transfusion Sanguine
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CRLS</b>	Comité Régional de Lutte contre le sida
<b>EDS</b>	Continue Enquête Démographique et de Santé Continue
<b>EDS-MICS</b>	Enquête Démographique et de Santé à indicateurs Multiples
<b>ELIHoS</b>	Evaluer les interventions de prévention des IST et du VIH auprès des homosexuels masculins au Sénégal
<b>ENSC</b>	Enquête Nationale de Surveillance Combinée
<b>eTME</b>	Elimination de la Transmission Mère Enfant
<b>FHI</b>	Family Health International
<b>FM</b>	Fonds Mondial
<b>GAM</b>	Global AIDS Monitoring
<b>HSH</b>	Hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes
<b>IEC</b>	Information - Education - Communication
<b>IST</b>	Infection Sexuellement Transmissible
<b>LBV</b>	Laboratoire de Bactériologie et Virologie
<b>NU</b>	Nations Unies
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OEV</b>	Orphelins et Enfants rendus vulnérables par le VIH/sida
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONUSIDA</b>	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PEC</b>	Prise En Charge
<b>PH</b>	Personnes Handicapées
<b>PNA</b>	Pharmacie Nationale d'Approvisionnement
<b>PNDS</b>	Programme National de Développement Sanitaire
<b>PPE</b>	Prophylaxie Post-Exposition
<b>PRA</b>	Pharmacie Régionale d'Approvisionnement
<b>PS</b>	Professionnelle du Sexe
<b>PSC</b>	Professionnelle du Sexe Clandestine
<b>PSNLS/PSN</b>	Plan stratégique National de Lutte contre le Sida
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>PTME</b>	Prévention Transmission Mère-Enfant
<b>PreP</b>	Prophylaxie Pré-Exposition
<b>PVVIH</b>	Personne vivant avec le VIH
<b>S&amp;E</b>	Suivi et Evaluation
<b>SE/CNLS</b>	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
<b>TATARSEN</b>	Test All Treat All and Retain All in Senegal
<b>UDSEN</b>	Usagers de Drogues au Sénégal
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USER</b>	Unité de Suivi Evaluation et Recherche
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine





Ce rapport 2019 intervient dans un contexte particulier et inédit, marqué par la pandémie de Covid-19. Le CNLS, à l'image de toutes les forces vives de notre nation, a su s'adapter, mobiliser ses ressources disponibles, dans le but d'anticiper les conséquences sanitaires et socioéconomiques qu'elle pourrait provoquer en impactant, plus particulièrement, les populations clés et les personnes vivant avec le VIH, théoriquement pas plus menacées que les autres, pas moins non plus, cependant.

Le caractère hautement imprévisible et la méconnaissance de la Covid-19, liés à la dynamique de l'épidémie, pouvaient entraîner une perturbation dans l'accès aux services de santé des personnes les plus vulnérables et les fragiliser. Une situation qui a nécessité une adaptation rapide et innovante des services VIH/sida visant à préserver les acquis du programme durant l'année 2019.

Avant la pandémie, l'année 2019 a été caractérisée par une accélération significative des interventions du CNLS et la mise en œuvre de la démarche-qualité, sanctionnée par sa certification ISO-9001.

Si cette certification, résultat de l'effort constant de tous nos collaborateurs, représente une étape majeure dans la vie du CNLS et une réussite pour chacun d'entre nous, nous sommes conscients du défi qui reste à relever pour consolider nos acquis et encore nous améliorer.

Nous améliorer pour nous projeter avec détermination vers notre objectif ultime, qui reste l'élimination du sida ; dans un contexte complexifié, encore plus exigeant ou notre créativité, notre imagination et notre capacité à innover joueront un rôle décisif.

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous présente, dans ce rapport, les avancées dans la situation globale de la riposte au sida dans notre pays, ainsi que les interventions majeures de notre institution qui porte sur l'année budgétaire 2019.

Cette année a été une occasion pour le programme d'évaluer et de réorienter sa stratégie, près de 2 ans après la mise en œuvre, du Plan Stratégique National de lutte contre le Sida 2018-2022.

Parmi les événements qui ont marqué la riposte au sida, on cite les résultats du Plan d'accélération pour l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH, les progrès vers l'atteinte des 90-90-90 dans notre pays mais aussi la campagne de mobilisation nationale en faveur des enfants vivant avec le VIH. Des enfants qui, en dépit des résultats encourageants obtenus dans notre pays, restent encore trop souvent vulnérables, privés du recours aux tests et aux traitements ARV, pourtant disponibles, principalement pour des raisons sociales. Un chantier qui demeure prioritaire pour le CNLS et ses partenaires.

La 7ème Edition du Forum des partenaires a été l'occasion pour tous les partenaires techniques et financiers et les acteurs du service public, du privé et de la société civile d'échanger et de formuler des recommandations sur les défis à relever, les opportunités à saisir, des thématiques émergentes et des innovations dans la réponse au VIH/Sida.

Je voudrai leur exprimer notre reconnaissance et notre gratitude pour leur engagement indéfectible et leur implication constante à nos côtés.

La Journée mondiale de lutte contre le sida édition 2019, présidée par Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et du Genre, a été l'occasion de souligner l'importance des organisations communautaires à toutes les étapes de la riposte au sida. Le rôle joué par la société civile est plus que jamais nécessaire pour s'assurer que le sida reste une priorité nationale.

Aujourd'hui où, plus que jamais, il nous faut accélérer le mouvement pour surmonter les obstacles qui entravent encore l'accès aux services et aux soins pour certains, l'appui des communautés nous est absolument indispensable.

Sur le plan institutionnel, le CNLS est appelé à évoluer, se reformer et se réorganiser. Il doit opérer des mutations profondes pour encore s'améliorer sur le plan de la gouvernance et de l'efficacité dans un monde en pleine mutation, qui dicte chaque jour ses nouvelles règles, et qui nous met face à un contexte national en perpétuelle évolution. Sous la pression et tirant les leçons de l'épidémie de la COVID 19, la riposte au sida doit s'adapter sans relâche ; et se réinventer pour exister et s'imposer dans un contexte où les priorités changent régulièrement.

Au nom de tous les acteurs, j'exprime ma reconnaissance à Son Excellence Macky SALL, Président de la République pour son engagement et son appui à la lutte contre le sida, au Secrétaire Général du Gouvernement pour son leadership et au Ministre de la Santé, ainsi qu'à tous les ministres sectoriels pour leur engagement dans la riposte au sida.

*Vaincre le sida par tous, une riposte pour tous !*

**Dr Safiatou Thiam,**  
Secrétaire Exécutive, Conseil National de Lutte contre le Sida



**01**

**SITUATION DU SIDA  
AU SENEGAL**

## 1.1 PRÉVALENCE DU VIH DANS LA POPULATION GÉNÉRALE

L'épidémie du sida au Sénégal est de type concentré avec une prévalence basse dans la population générale, âgée de 15-49 ans, qui s'établit à 0,5 % (Spectrum ONUSIDA 2019, EDS Continue 2017) et très élevée dans certaines populations et localités.

Les dernières estimations de l'ONUSIDA en 2019 estiment que les nouvelles infections à VIH sont passées de 4428 en 2005 à 1427 en 2019 soit une baisse de 67,7%.

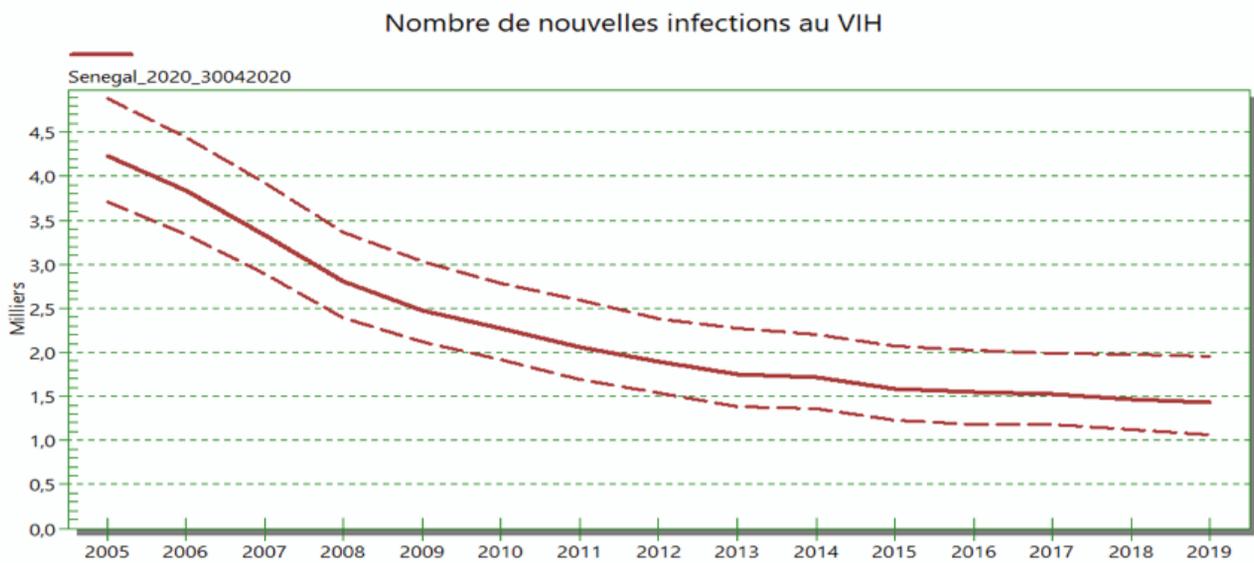
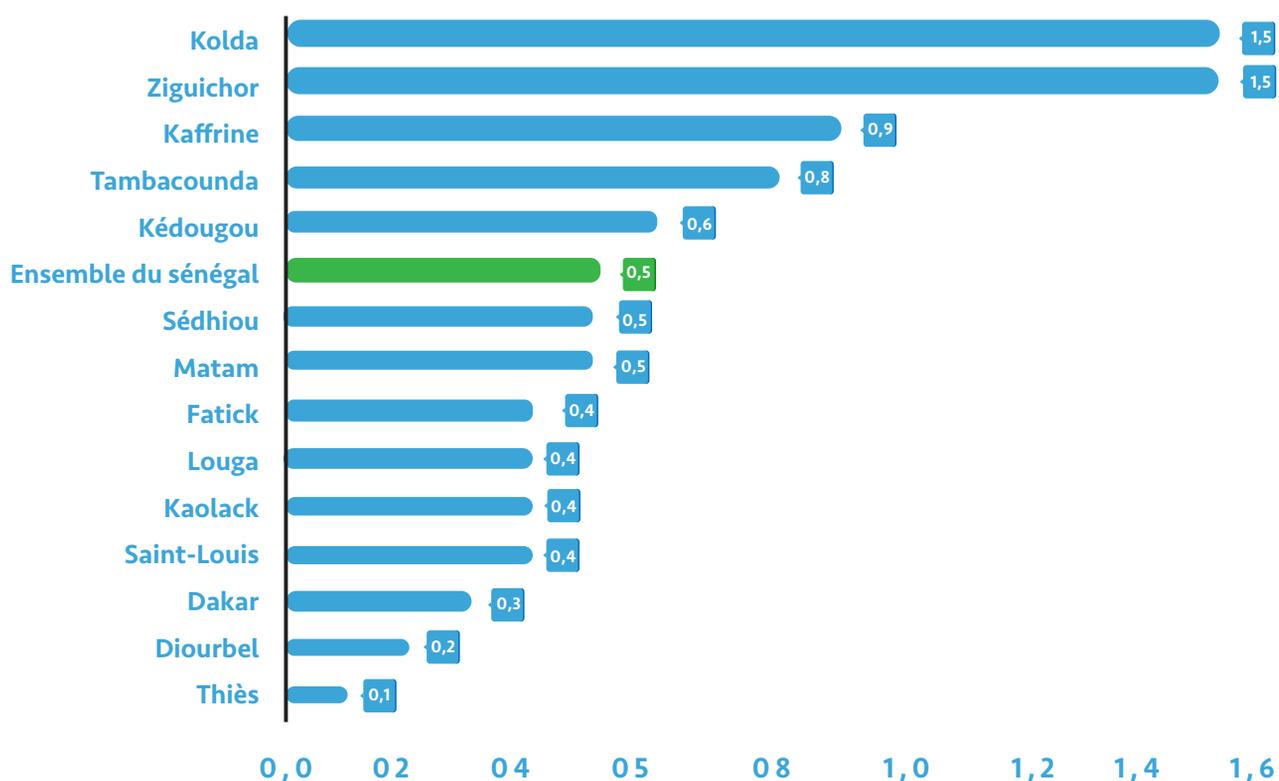


Figure 1. Evolution du nombre estimé des nouvelles infections au VIH, Sénégal de 1990 à 2019

Source: Estimation Spectrum ONUSIDA, 2019

### 1.1.1 Prévalence du VIH selon la région géographique

La répartition de la prévalence selon les régions montre des disparités. Les régions de Kolda et Ziguinchor (1,5 %) suivies de Kaffrine (0,9 %), Tambacounda (0,8 %), Kédougou (0,6 %) présentent des prévalences au-dessus de la moyenne nationale (Figure 2).



**Figure 2. Répartition (%) de la prévalence du VIH selon la région**

Source: EDS Continue 2017

### 1.1.2 Prévalence du VIH selon le sexe et l'âge

Au Sénégal, 0,5 % des femmes et 0,4 % des hommes de 15-49 ans sont positifs au VIH. Le pourcentage de femmes et d'hommes séropositifs augmente avec l'âge. Chez les femmes, la prévalence est plus faible chez les moins de 20 ans mais augmente avec l'âge pour atteindre un maximum de 1,2 % à 45-49 ans. Chez les hommes, le pourcentage de séropositifs est plus élevé (1,5%) dans la tranche d'âges de 40-44 ans.

## 1.2 PRÉVALENCE CHEZ LES POPULATIONS CLÉS

### 2.2.1. Professionnelles du sexe

La prévalence du VIH chez les femmes professionnelles du sexe connaît une baisse régulière. En effet, elle est passée de 18,5 % en 2010 à 6,6 % en 2015 puis 5,8 % en 2019 (ENSC, 2010, 2015, 2019).

Cette même tendance est observée selon la catégorie. Chez les professionnelles du sexe officielles, c'est-à-dire suivies dans le cadre du fichier officiel de la prostitution, la prévalence du VIH est passée de 23,8 % en 2010 à 8,7 % en 2015 et 8,6 % en 2019, alors que chez les professionnelles du sexe clandestines elle est passée de 12,1 % à 5,4 % pour la même période et à 2,8 % en 2019 (ENSC, 2010 et 2015).

### 1.2.2 Hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes

La prévalence du VIH chez les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes (HSH) est passée de 17,8 % en 2014 (ELIHoS, 2014) à 27,6 % en 2017 (ECHSH, 2017).

Les résultats de cette dernière enquête (ECHSH, 2017) montrent une variation de la prévalence selon les sites. Les prévalences les plus élevées sont observées respectivement au niveau des sites de Dakar (49,6 %) ; Diourbel (34,8 %) ; Mbour (32,7 %) ; Saint-Louis (30,3 %), Louga (29,3 %) (Figure 3).

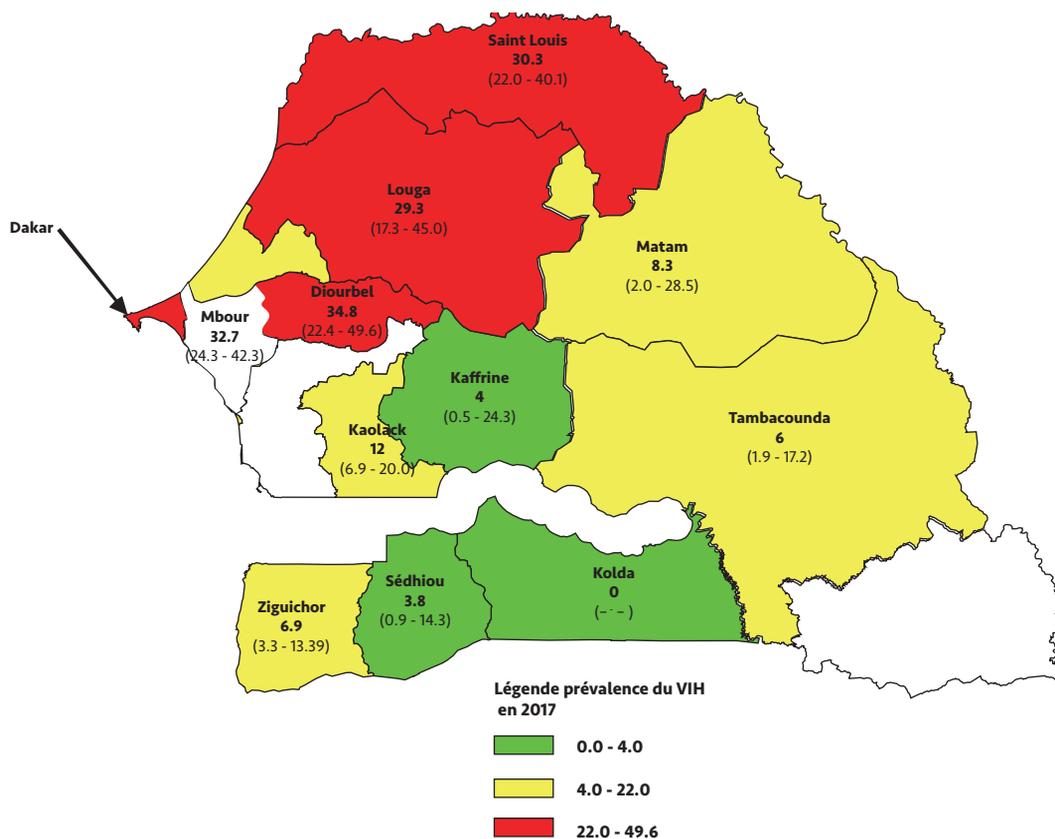
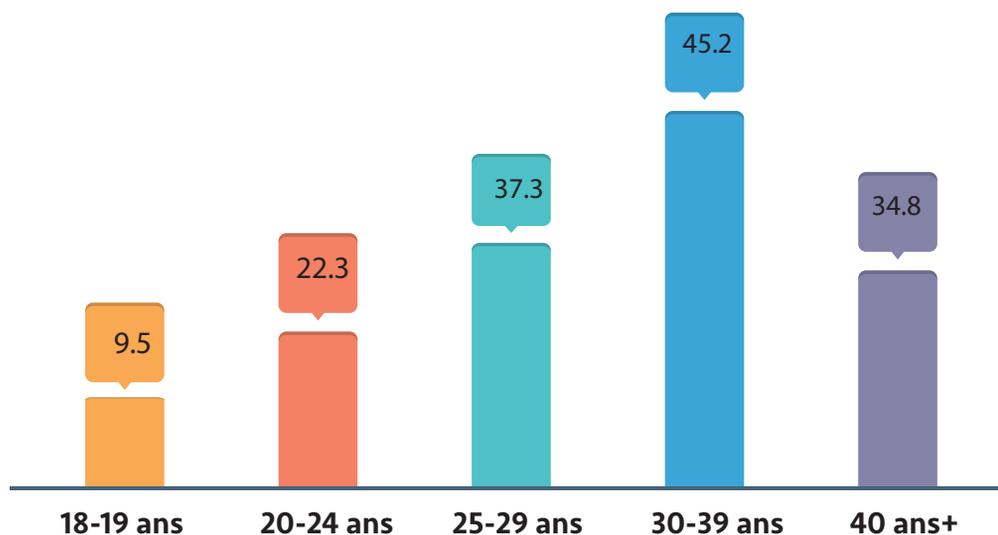


Figure 3. Répartition (%) de la prévalence du VIH chez les HSH selon la région

Source: (ECHSH, 2017)

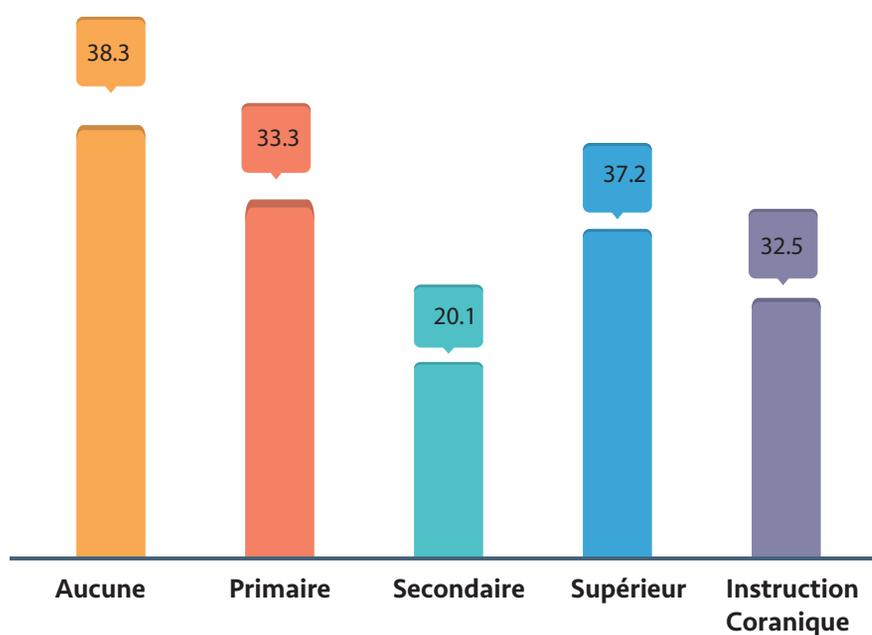
Les résultats de l'enquête de 2017 montrent que la prévalence du VIH était plus élevée chez les HSH âgés entre 30 et 39 ans (45,2 %) suivi de ceux âgés de 25 et 29 ans (37,3 %). (Figure 4.)



**Figure 4. Répartition (%) de la prévalence du VIH chez les HSH selon le groupe d'âge**

Source: (ECHSH, 2017)

La figure 5 montre que les HSH n'ayant reçu aucune instruction était plus fréquemment infectés (38,3 %), de même que les individus ayant un niveau d'instruction équivalant au niveau supérieur (37,2 %) (Figure 5).



**Figure 5. Répartition (%) de la prévalence du VIH chez les HSH selon le niveau d'instruction**

Source: (ECHSH, 2017)

### 1.2.3. Consommateurs de drogues injectables

La prévalence estimée du VIH dans la population d'usagers de drogues injectables se situe à 5,2 %. Elle est plus élevée chez les femmes (13,0 %) que chez les hommes avec 3,0 % (UDSEN, 2011). Selon le mode de consommation des drogues, les injecteurs présentent les plus fortes prévalences avec 9,4 % versus 2,5 % pour les non injecteurs.

Selon des études récentes, une tendance à la baisse de la prévalence est observée chez les consommateurs de drogues injectables. L'enquête menée dans le site de Mbour fait part d'une prévalence de 1,6 % (ECODITH, 2017) alors les résultats provisoires de l'étude PARECO (2018) pilotée par l'ANCS montrent une prévalence de 3,7 % pour l'ensemble des sites de Kaolack et Dakar.

### 1.2.4. Prisonniers

La prévalence de l'infection par le VIH chez les prisonniers est stagnante entre les Enquêtes Nationales de Surveillance Combinée (ENSC) de 2015 et 2019 avec respectivement 2,0 % et 2,1 % pour la même période. La prévalence du VIH est plus élevée chez les prisonnières avec 5,4 % (versus 4,5 % en 2015) que chez les prisonniers 1,5 % (versus 1,7 % en 2015).

## 1.3 PRÉVALENCE CHEZ LES POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Le groupe des populations vulnérables est constitué par : les détenus, les forces armées et les policiers, les populations mobiles (pêcheurs, camionneurs etc.), les orpailleurs et les populations handicapées.

### 1.3.1 Forces armées et policiers

Les prévalences du VIH chez les Forces armées et les policiers sont en dessous de la moyenne nationale de 0,5 %. En effet, cette prévalence est de 0,3 % à la fois chez les gendarmes et les militaires et de 0,0 % chez les policiers (ENSC 2019).

### 1.3.2 Camionneurs

La prévalence du VIH chez les camionneurs est restée stable à 0,6 % entre 2010 et 2015. Elle a subi une baisse entre 2015 et 2019, avec respectivement 0,6 % et 0,3 % (ENSC 2015 et 2019). La prévalence est plus élevée chez les camionneurs âgés de 50 ans et plus avec 2,5 % (ENSC, 2019.)

### 1.3.3 Pêcheurs

Une tendance à la baisse de la prévalence du VIH est observée chez les pêcheurs. En effet, au cours de la dernière décennie, elle est passée de 1,0 % ; 0,8 %, 0,6 % à 0,5 % respectivement en 2006, 2010, 2015 et 2019 (ENSC, 2010, 2015, 2019).

### 1.3.4. Orpailleurs

Chez les orpailleurs, la prévalence est passée, entre 2015 et 2019, de 1,5 % à 0,9 % en 2019.

La répartition de la prévalence selon le sexe montre qu'elle est passée de 1,7 % à 0,5 %, entre 2015 et 2019 chez les hommes. Par contre, chez les femmes, cette prévalence est passée de 0,9 % à 1,6 % pour la même période (ENSC, 2015 et 2019).

### 1.3.5 Personnes Handicapées

La prévalence du VIH est de 1,9 % chez les personnes handicapées. Les femmes ont une prévalence beaucoup plus élevée que les hommes soit 2,5 % contre 1,3 % (ENSC, 2015).

La répartition selon certains types de handicap montre que les personnes présentant une incapacité intellectuelle présentent une prévalence de 7,7 %, suivi des personnes ayant des incapacités multiples ou une incapacité physique soit respectivement 3,5 % et 1,7 % (ENSC, 2015). Selon l'ENSC 15, ce taux s'explique par le fait que les femmes ayant une incapacité intellectuelle sont souvent victimes de viols

## 1.4 DYNAMIQUE DE L'ÉPIDÉMIE

### 1.4.1 Mode contamination

Le mode de contamination du VIH reste essentiellement par voie sexuelle.

### 1.4.2 Nouvelles infections

Les nouvelles infections à VIH sont en baisse dans notre pays depuis 2005. Elles sont estimées à 1427 en 2019 (Spectrum ONUSIDA, 2019)

La répartition selon l'âge montre que plus de 63,0 % des nouvelles infections surviennent chez les 25 ans et plus ; 22,5 % chez les 0-4 ans et 14,5 % chez les 15-24 ans (Figure 6)

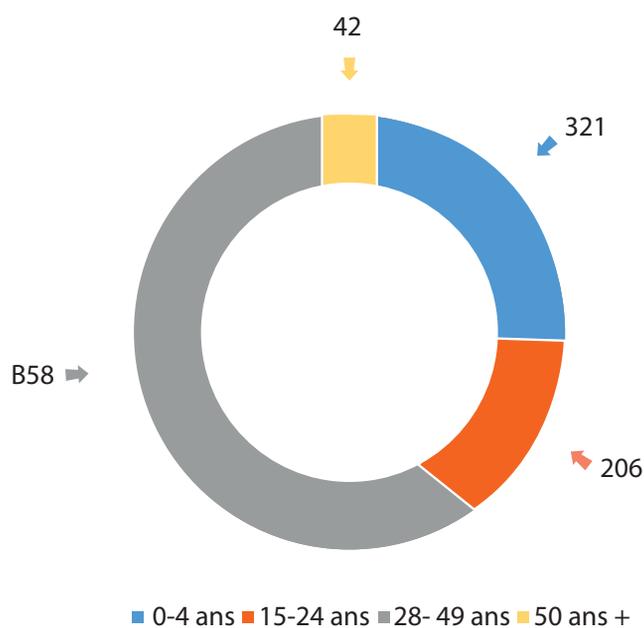


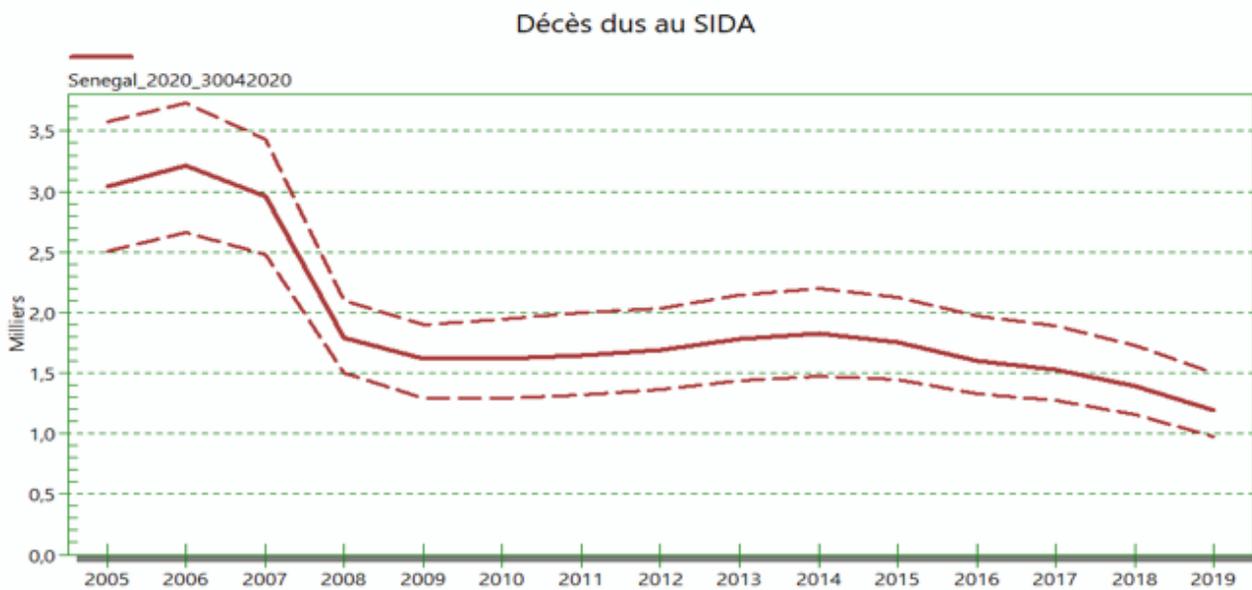
Figure 6. Répartition (%) du nombre estimé des nouvelles infections selon le groupe d'âge infections au VIH, 2018

Source: Estimation Spectrum ONUSIDA, 2018

Les dernières estimations du Spectrum (ONUSIDA, 2019), montrent que les nouvelles infections sont survenues plus chez les hommes 743 (52,1 %) que les chez femmes 684 (47,9 %).

### 1.4.3 Décès

Les estimations du Spectrum font état d'environ 1200 liés au VIH en 2019 (ONUSIDA, 2019) comparativement à 1280 décès en 2018. Ceci confirme la même tendance à la baisse observée depuis 2006 (figure 7)..



**Figure 7. Evolution (%) des décès liés au VIH, Sénégal de 2005 à 2019**

Source: Estimation Spectrum ONUSIDA, 2018

## 1.5 INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST)

Durant l'année 2019, au total 229 361 cas d'IST ont été notifiés dont 214 911 (93,7 %) chez les femmes selon les données de routine recueillies auprès des sites de prise en charge des IST.

L'écoulement génital reste le syndrome le plus répertorié (132 030) soit 57,6 % de l'ensemble des notifications. Selon le sexe, l'écoulement génital est plus fréquemment répertorié chez les femmes (119 741) soit 90,7 %. Il est suivi des douleurs abdominales basses soit 36,6 % et des ulcérations génitales soit 5,8 % (83,8 % des cas sont notifiés chez les femmes). Les cas de syphilis positif sont 1,1 %

## **1.6 CO-INFECTION ENTRE LE VIH/SIDA ET LES AUTRES COMORBIDITÉS**

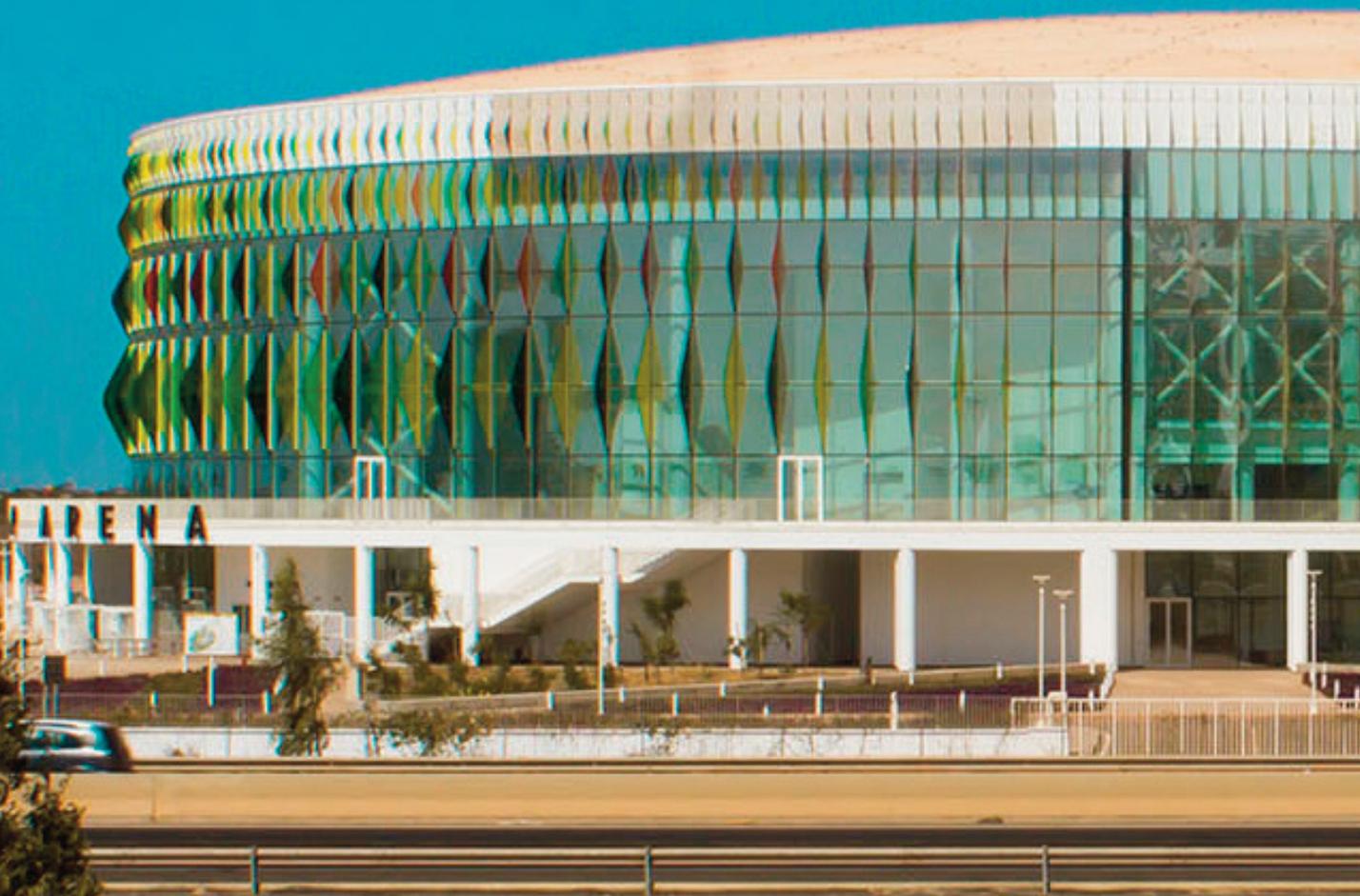
### **1.6.1 Co-infection avec la tuberculose**

En 2019, parmi les 13 744 cas de tuberculose diagnostiqués, 12 697 ont été testés et connaissent leur statut VIH avant ou pendant le traitement soit 92,0 % contre 90,0 % en 2018 et 647 étaient co-infectés soit un taux de 5,0 %.

Parmi les patients co-infectés TB/VIH, 592 ont été mis sous TARV soit 91,0 % et 604 mis sous cotrimoxazole 93,0 %.

### **1.6.2 Co-infection avec les virus de l'hépatite B et C**

Les données de routine collectées au cours de l'année 2019 révèlent que la séroprévalence de l'hépatite B chez les patients nouvellement enregistrés dans la prise en charge est de 10,6 %, qui traduisent une situation stable depuis 2015.



Chez les HSH, la séroprévalence de l'hépatite B est de 15,9 % avec des disparités régionales. Les séroprévalences les plus élevées chez les HSH étaient observées dans les régions de Diourbel (23,9 %), Kaffrine et Fatick (24,0 %) et de Ziguinchor (20,8 %) (ESC HSH, 2017).

Quant à l'hépatite C, un seul sujet avait présenté une sérologie positive au VHC. Par ailleurs, nous avons noté chez les HSH une prévalence du HSV2 (Herpès Simplex Virus 2) estimée à 15,1 % avec des variations régionales allant de 4,2 % à Matam à 23,4 % à Dakar.

La co-infection HSV2/VIH est peu fréquente et est estimée à 6,9 % des HSH infectés par le VIH (ESC HSH, 2017). Selon, toujours cette enquête, la prévalence de la syphilis est estimée à 4,4 % dans ce groupe.



**02**

**ORGANISATION  
ET FINANCEMENT  
DE LA RIPOSTE**

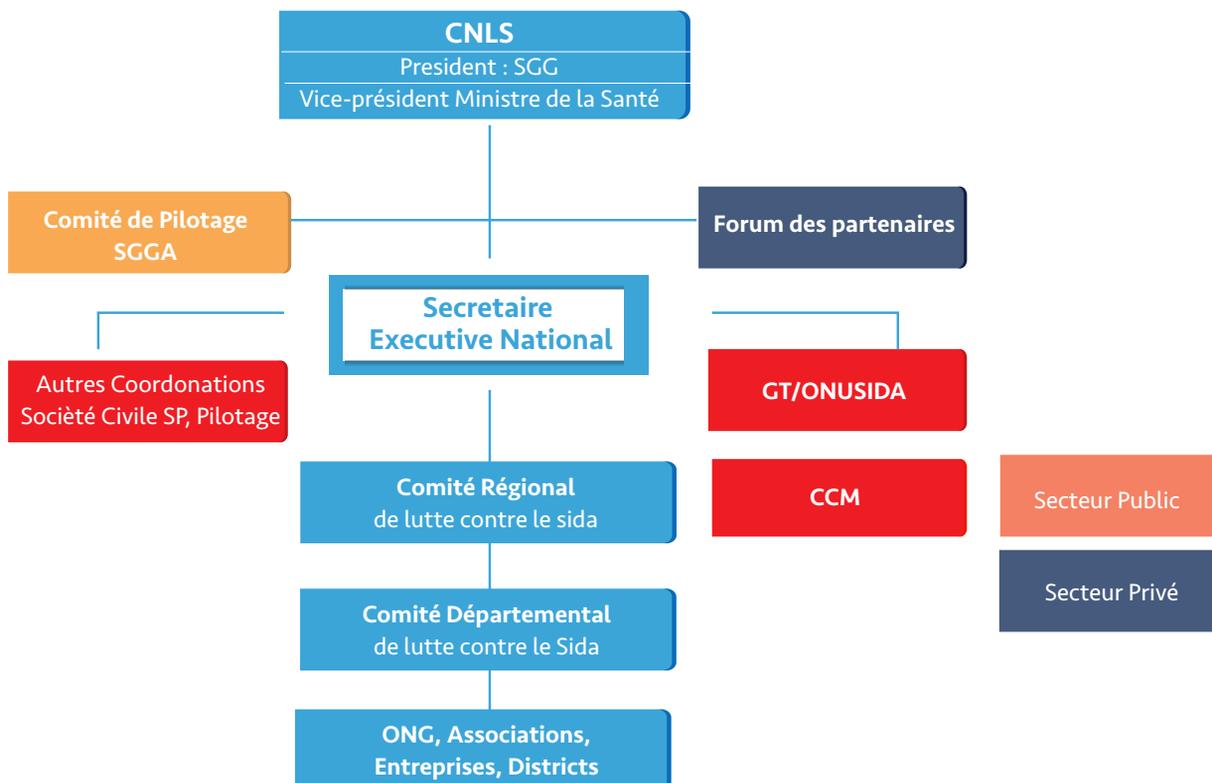
## 2.1 ORGANISATION DE LA RIPOSTE AU SIDA AU SÉNÉGAL

Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), organe politique de décision et d'orientation stratégique a été créé en 2001 puis réorganisé par Décret n° 2005-550 et placé sous la présidence du Premier Ministre. La réforme institutionnelle et le Décret n°2019-910 du 15 mai 2019 l'ont placé sous le Secrétariat Général du Gouvernement.

Le Secrétariat Exécutif (SE/CNLS) est l'organe exécutif du CNLS. Il a pour mission essentielle d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale déclinée successivement à travers les Plans Stratégiques de Lutte contre le Sida.

La mise en œuvre du Plan Stratégique de Lutte contre le sida se fait dans un cadre organisationnel et institutionnel en pleine mutation, avec des réformes telles que la pérennisation de la riposte multisectorielle, le renforcement du leadership des régions et du niveau opérationnel, la consolidation et la responsabilisation des secteurs santé et non santé et des communautés. Au total, neuf (09) ministères sectoriels sont impliqués dans la planification, la mise en œuvre du programme multisectoriel de lutte contre le sida.

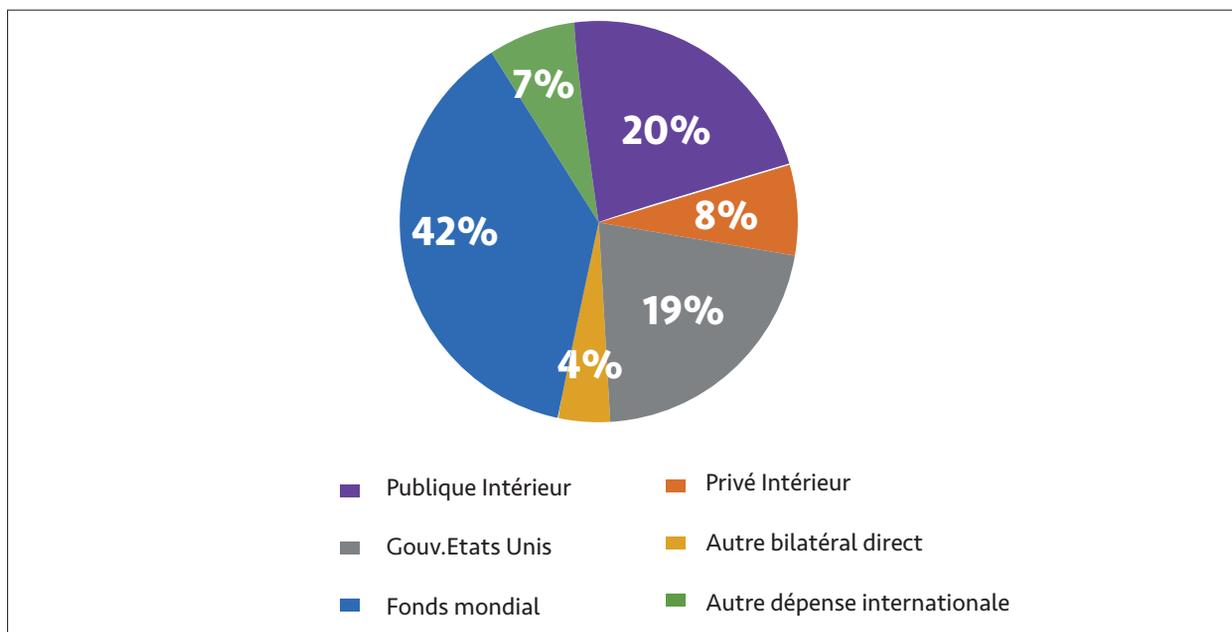
Figure 9. Schéma institutionnel de la Riposte au sida



Sources : Service Audit Interne, Section Qualité, 2019

## 2.2 FINANCEMENT DE LA RIPOSTE AU SIDA

La riposte au sida au Sénégal est largement tributaire des financements internationaux. Des efforts significatifs sont cependant consentis par le Gouvernement pour le financement de sa riposte. L'Etat, en 2019, a contribué directement à hauteur de 20,0 % à la riposte au sida.



**Figure 10. Répartition (%) des financements selon la source**

Source : Unité de Gestion Administrative et Financière (UGAF), 2019

Les besoins du pays en matière de financements pour lutter contre le sida, la contribution des partenaires dans la riposte ainsi que les gaps sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 2. Paysage des financements de la lutte contre le sida de 2019 à 2023

PAYSAGE FINANCIER LUTTE CONTRE LE SIDA 2019-2023							
	2 019	2020	2021	2022	2023	TOTAL CFA	TOTAL €
<b>Besoins du Pays</b>							
<b>Stratégie nationale</b>	<b>13 402 289 973</b>	<b>22 991 357 014</b>	<b>29 591 010 874</b>	<b>26 296 854 316</b>	<b>26 074 761 707</b>	<b>118 356 273 885</b>	<b>180 432 976</b>
<b>Contribution partenaires</b>							
<b>Gouvernement du Sénégal / CNLS et Ministère santé</b>	3 793 837 993	10 028 361 044	5 888 820 928	6 040 990 608	6 808 950 163	<b>32 560 960 736</b>	<b>49 638 865</b>
<b>Gouvernement des USA / USAID</b>	424 613 657	3 786 307 476	2 867 156 875	2 867 156 875	2 867 156 875	<b>12 812 391 758</b>	<b>19 532 365</b>
<b>UNESCO</b>	45 000 000	168 500 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	<b>483 500 000</b>	<b>737 091</b>
<b>UNICEF</b>	73 897 690	42 435 665	42 435 665	42 435 665	42 435 665	<b>243 640 350</b>	<b>371 427</b>
<b>UNFPA</b>	563 243 250	563 243 250	560 000 000	560 000 000	500 000 000	<b>2 746 486 500</b>	<b>4 186 992</b>
<b>ONUSIDA</b>	44 750 000	80 000 000	65 000 000	65 000 000	65 000 000	<b>319 750 000</b>	<b>487 456</b>
<b>OMS</b>	23 768 656	23 768 656	23 768 656	23 768 656	23 768 656	<b>118 843 280</b>	<b>181 175</b>
<b>ENDA SANTE</b>	1 329 438 735	1 076 640 276	1 057 257 575	826 961 408	503 183 197	<b>4 793 481 191</b>	<b>7 307 615</b>
<b>Coopération Française (Expertise France / Initiative 5%)</b>	660 631 350	666 676 649	465 729 470	400 133 770	327 978 500	<b>2 521 149 739</b>	<b>3 843 468</b>
<b>Fonds mondial SEN-H-CNLS/ NFM2 / NFM3</b>	3 950 502 304	3 679 863 741	4 072 502 551	3 800 090 536	3 458 655 826	<b>18 961 614 958</b>	<b>28 906 796</b>
<b>ANCS/Fonds Mondial N FM2/NFM3</b>	2 390 209 367	1 547 079 530	1 614 758 845	1 528 426 109	1 516 419 319	<b>8 596 893 170</b>	<b>13 105 879</b>
<b>ANCS/ autres partenaires</b>	305 208 891	77 506 439	79 293 050	81 347 653	83 710 446	<b>627 066 478</b>	<b>955 957</b>
<b>Solthis/ UNITAID</b>	49 269 668	138 254 094	57 083 346	57 083 346	57 083 346	<b>358 773 800</b>	<b>546 947</b>
<b>Total Contributions F.CFA</b>	<b>13 654 371 561</b>	<b>21 878 636 820</b>	<b>16 883 806 961</b>	<b>16 383 394 626</b>	<b>16 344 341 992</b>	<b>85 144 551 960</b>	<b>129 802 033</b>
<b>Gaps</b>	<b>- 252 081 588</b>	<b>1 112 720 194</b>	<b>12 707 203 913</b>	<b>9 913 459 691</b>	<b>9 730 419 715</b>	<b>33 211 721 925</b>	<b>50 630 944</b>

Sources: DPPD, 2021-2023

**03**

**RÉALISATIONS  
MAJEURES**

### 3.1 PRÉVENTION DANS LA POPULATION GÉNÉRALE ET CHEZ LES POPULATIONS CIBLES

Les principaux axes d'interventions destinés à la population ont porté sur la communication pour un changement de comportement, la promotion des comportements sexuels à moindre risque, l'utilisation des préservatifs et le dépistage du VIH.

#### 3.1.1 Distribution de préservatifs

Pilier important du paquet de prévention, la promotion de l'utilisation des préservatifs est une stratégie importante pour réduire les nouvelles infections au VIH dans un contexte où l'essentiel de la transmission se fait par voie sexuelle. En 2019, on estime à 17 469 571, les préservatifs qui ont été distribués. Le nombre de préservatifs distribués gratuitement à travers la Division de Lutte contre le Sida et les IST (DLSI) représente un total de 9 052 551 soit 52,4 %. ADEMAs, à travers le marketing social, a distribué 4 080 844 avec 23,3 % et les pharmacies privées 4 241 279 soit 24,3 %.

Tableau 3. Répartition en nombre des préservatifs distribués selon le type, 2019.

	PRÉSERVATIFS MASCULINS	PRÉSERVATIFS FÉMININS	TOTAL
DLSI	9 052 551	94 897	9 147 448
ADEMAs	4 080 844	0	4 080 844
Pharmacies privées	4 241 279	0	4 241 279
<b>Total</b>	<b>17 374 674</b>	<b>94 897</b>	<b>17 469 571</b>

#### 3.1.2 Services de Conseils et Dépistage

En 2019, 687 865 personnes ont bénéficié du dépistage du VIH, parmi celles-ci, 483 129 sont des femmes enceintes soit 70,2 %.

Tableau 4. Répartition des personnes dépistées et des cas positifs selon la région, 2019

REGIONS	NOMBRE DE PERSONNES TESTÉES			NOMBRE DE PERSONNES SÉROPOSITIVES			TAUX DE SÉROPOSITIVITÉ (%)		
	Total	PTME	AUTRES	Total	PTME	AUTRES	Total	PTME	AUTRES
Dakar	144554	92957	51597	2091	203	1888	1,4	0,2	3,7
Diourbel	57847	36534	21313	348	20	328	0,6	0,1	1,5
Fatick	31843	23815	8028	185	30	155	0,6	0,1	1,9
Kaffrine	37389	30578	6811	273	46	227	0,7	0,2	3,3
Kaolack	54249	40994	13255	448	57	391	0,8	0,1	2,9
Kédougou	14154	8885	5269	195	48	147	1,4	0,5	2,8
Kolda	40481	28089	12392	1174	119	1055	2,9	0,4	8,5
Louga	45950	33675	12275	251	23	228	0,5	0,1	1,9
Matam	29458	25087	4371	204	39	165	0,7	0,2	3,8
Saint-Louis	40647	34092	6555	209	21	188	0,5	0,1	2,9
Sédhiou	24037	15401	8636	447	42	405	1,9	0,3	4,7
Tambacounda	36734	27854	8880	472	68	404	1,3	0,2	4,5
Thies	97753	69246	28507	624	48	576	0,6	0,1	2,0
Ziguinchor	32769	15922	16847	1289	121	1168	3,9	0,8	6,9
<b>Total</b>	<b>687865</b>	<b>483129</b>	<b>204736</b>	<b>8210</b>	<b>885</b>	<b>7325</b>	<b>1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>3,6</b>

Sources : Données de routine, 2018

### 3.1.3 Réduction des Risques chez les Consommateurs de Drogues

Au cours de l'année 2019, les interventions de réduction des risques, initialement menées exclusivement à Dakar à travers les activités du CEPIAD et de la société civile, coordonnée par l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS), se sont étendues à Mbour (Thiès).

Le paquet de réduction des risques inclut la sensibilisation sur les risques liés à la consommation de drogue, la référence vers les structures spécialisées, la distribution de matériels stériles et la récupération de matériels souillés, la distribution de préservatifs, le conseil et dépistage du VIH, la prévention et la prise en charge des comorbidités, le traitement de substitution avec la méthadone. Plus de 332 activités de réduction des risques sont en bonne partie offertes à travers les activités de terrain des organisations communautaire et le CEPIAD, en collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur.

Résultats en 2019 :

- 3877 consommateurs de drogues (CDI) sensibilisés sur les risques liés à la consommation de drogue (2660 hommes et 1 217 femmes) dont 120 sont des injecteurs de drogues,
- 28 331 préservatifs et 11 356 seringues distribués,
- 328 CDI référés dans les structures de santé pour une prise en charge spécifique,
- 1 368 CDI ont bénéficié du test VIH dont 894 à travers les activités de l'ANCS (65,3 %).
- 277 CDI mis sous traitement de substitution par la méthadone au niveau du CEPIAD et 24 à l'Unité de Prise en charge des Addictions de Mbour (UPAM) qui a débuté ses activités en mai 2018.

### 3.1.4. Prévention chez les populations clés les plus exposées

**Tableau 5 bis : Couverture des interventions chez les populations clés en 2019**

	HSH	PS	CDI
% de populations clés ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH	- 15% 7854/ 50775	- 51% 14034 /27780	- 32% 1999/6298
% de populations clés chez lesquelles un dépistage du VIH a été réalisé durant la période de rapportage et qui connaissent leur résultat	- 15% 7854/50775	- 48% 13364/27780	- 22% 1368/6298
% de populations clés qui sont sous traitement ARV	- 42% 810/1917	- 28% 881/3117	

### 3.2 PRÉVENTION DE LA TRANSMISSION MÈRE-ENFANT DU VIH

L'année 2019 est aussi marquée, comme 2018, par la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH (eTME). Le programme a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de parrainage des femmes séropositives par les sages-femmes «Ndèye Dické» lancée en 2018, mettant la Sage-Femme au cœur du dispositif de suivi du couple mère-enfant pour un meilleur suivi et une bonne rétention dans les soins.

Des résultats satisfaisants sont obtenus avec la proportion de femmes enceintes dépistées qui passe de 51,0 % à 81,0 % entre 2017 et 2019. Celle des femmes enceintes séropositives qui ont reçu des ARV est passée de 53,0 % à 69,2 % durant la même période.

Le diagnostic précoce et la mise sous prophylaxie ARV des enfants ont connu une progression mais des efforts restent à faire pour atteindre les cibles fixées.

Tableau 6. Evolution des indicateurs de la PTME 2017-2019

INDICATEURS	2017		2018		2019	
	n	%	n	%	n	%
Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié d'un dépistage au VIH et qui ont reçu leurs résultats	280 754	51,0	441 190	76,0	483 129	81,0
Nombre de femmes enceintes séropositives au VIH ayant reçu des ARV pour réduire la transmission de la mère à l'enfant	1 231	53	1 401	64,0	1 445	72,0
Nombre d'enfants nés de femmes séropositives recevant un test virologique dans les 2 mois qui suivent leur naissance	527	22,6	511	23,3	791	38,0
Nombre d'enfants nés de femmes séropositives bénéficiant d'une prophylaxie par les ARV pour la réduction de la TME	872	37,4	987	45,0	1 014	50,0

Sources : Données de routine, 2019

### Couverture PTME

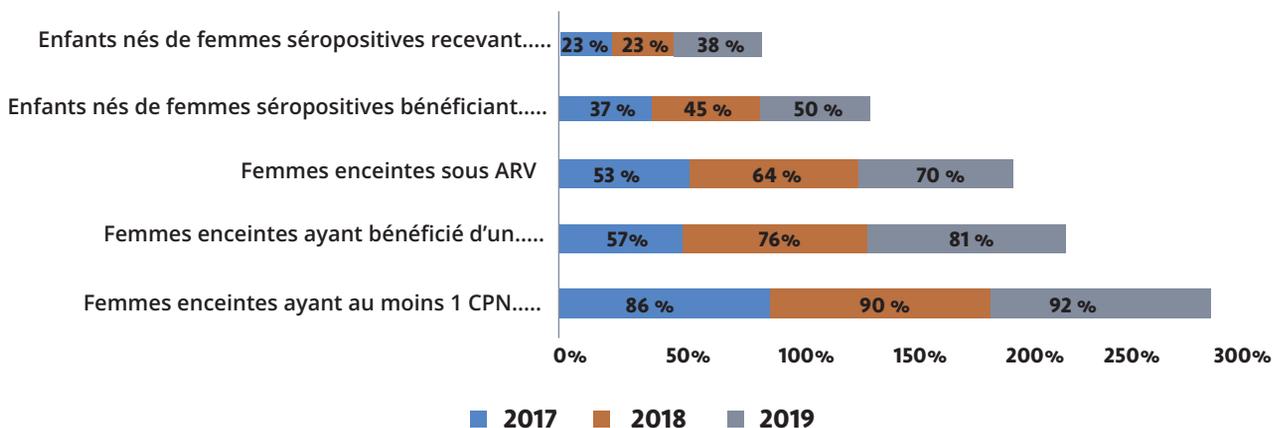


Figure 11. Evolution (%) des indicateurs PTME de 2016 à 2019

Sources : Rapport PTME 2019 DLSI

### 3.3 PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Un total de **29 021** patients VIH étaient régulièrement suivis en 2019 dont **28 960** traités avec les ARV. La majorité des patients était âgée de 15 ans et plus soit 95,0 % de la file active sous ARV.

La répartition des patients par région est décrite dans la figure ci-après. La région de Dakar, enregistre le plus grand nombre de patients suivis 9 142 soit 31,6 %. Les régions de Ziguinchor, Kolda, Thiès et Kaolack enregistrent plus des deux-tiers de la file active nationale avec 19 322 soit 66,7 %.

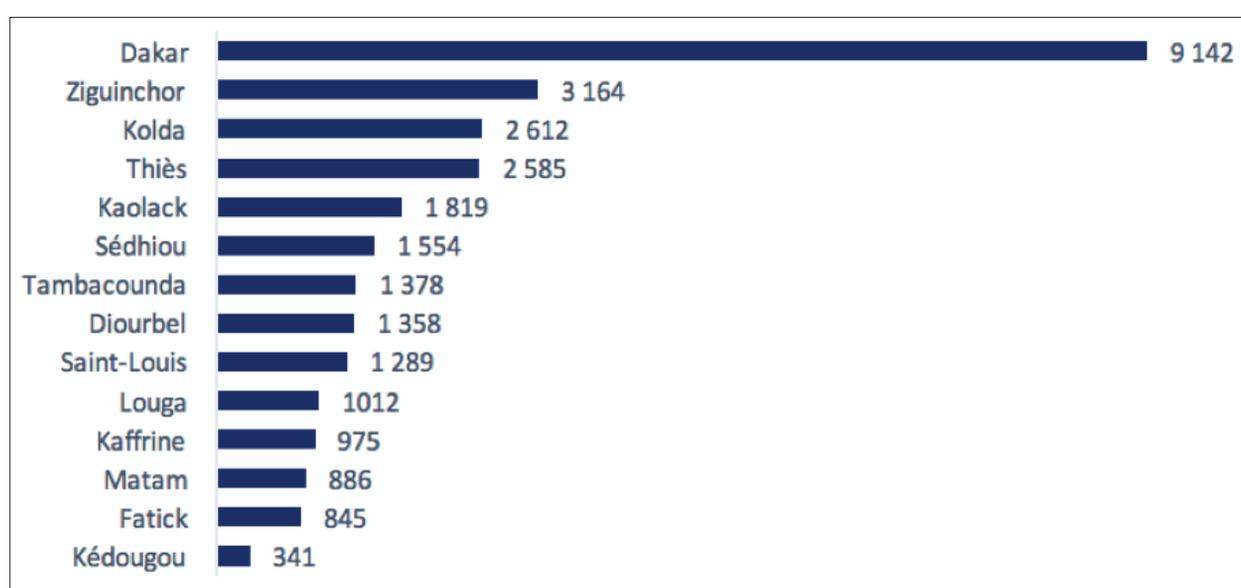


Figure 12. Répartition de la file active des PVIH sous TARV selon la région

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2019

Un total de 5742 nouveaux patients ont été diagnostiqués en 2019, parmi ces derniers, 5 693 sont mis sous TARV éventuellement. Le nombre de patients régulièrement suivis avec ou sans ARV est en constante augmentation depuis 2013. La file active globale (nombre de patients régulièrement suivi avec ou sans ARV) est passée respectivement de 17 545 à 29 021 entre 2013 et 2019 et celle des patients sous ARV de 13 716 et 28 960 pour la même période.

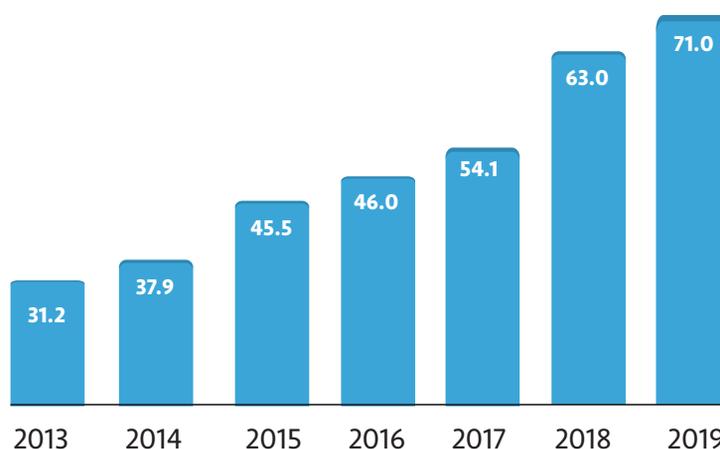
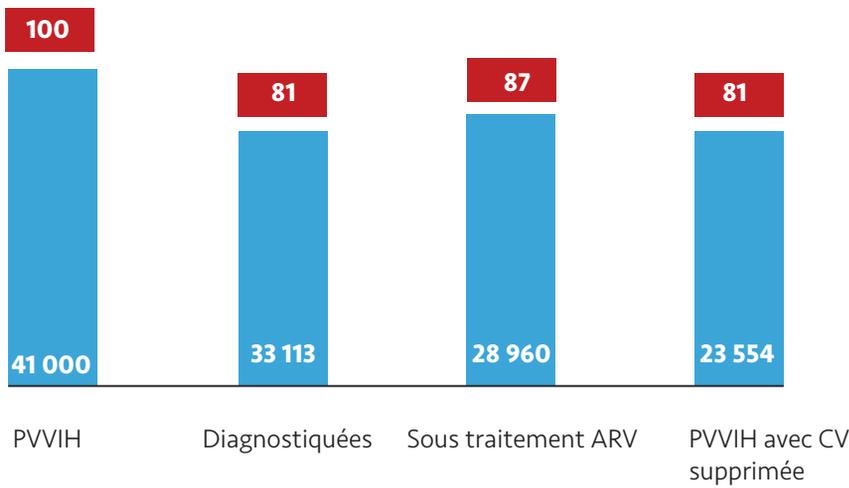


Figure 13. Evolution (%) de la couverture en ARV

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2019

La couverture en ARV a beaucoup évolué durant la période 2013-2019 où elle est passée de 31,2 % à 71,0 %.

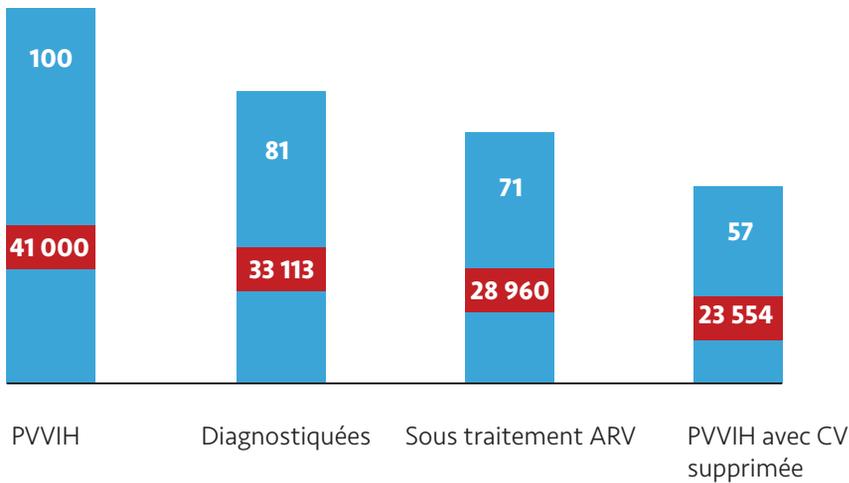
La figure 14 affiche les progrès dans la réalisation des « 90-90-90 ». Elle indique qu'environ 81,0 % de l'ensemble des PVVIH étaient diagnostiquées, 87,0 % d'entre elles ont reçu un TARV et 81,0 % de celles sous TARV avaient supprimé leur charge virale



**Figure 14. Situation (%) des 90-90-90 (tout âge)**

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2019

La figure 15 montre la cascade des soins en 2019 avec un seul et unique dénominateur qui est le nombre estimé de personnes infectées par le VIH. Le pourcentage de PVVIH connaissant leur statut était estimé à 81,0 % (33 113), la couverture en ARV à 71,0 % (28 960). Le pourcentage estimé de PVVIH ayant une CV supprimée (23 554) était environ de 57,0 % qui donc ne transmettraient pas la maladie.



**Figure 15. Cascade de soins (tout âge)**

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2019

### ► Prise en charge selon le sexe et l'âge

L'analyse désagrégée de la cascade des soins par sexe et par âge montre une couverture plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Cette même tendance est observée en matière de diagnostic du VIH et de suppression virale. Les hommes et les enfants ont moins recours aux tests VIH et aux traitements.

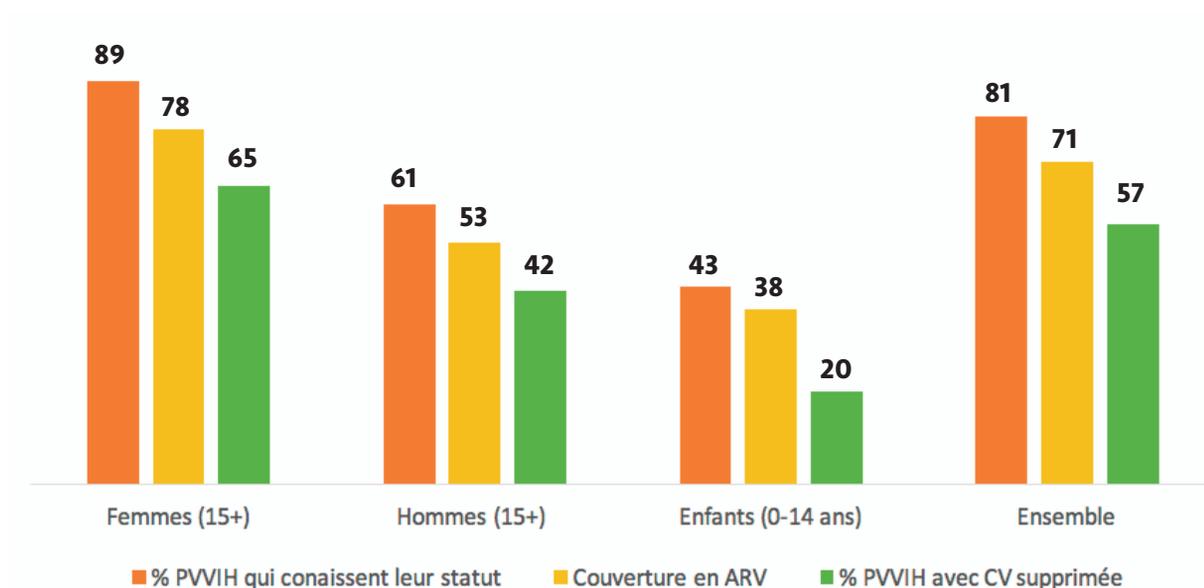


Figure 16. Répartition (%) de la cascade de soins selon l'âge

Sources de données, USER 2019

### ► Prise en charge des enfants

Sur une estimation de 3 800 enfants infectés par le VIH au Sénégal, seuls 1 643 ont été diagnostiqués soit 43,0 % et environ 1461 ont eu accès au TARV soit 38,0 %.

Ces résultats montrent un faible accès au dépistage et aux traitements chez les enfants, lié à plusieurs facteurs dont la stigmatisation, le nombre d'enfants vivant avec le VIH, orphelins mais aussi l'insuffisance de l'intégration du dépistage systématique au niveau des services de prise en charge des enfants (malnutrition, tuberculose, hospitalisation, vaccination, dépistage familial etc.) et au recours sous optimal au dépistage de la fratrie. Au vu de ces résultats, le CNLS avait déclaré l'année 2019 celle des enfants et a mis en œuvre une campagne de mobilisation pour accélérer le dépistage et la prise en charge des enfants vivant avec le VIH.

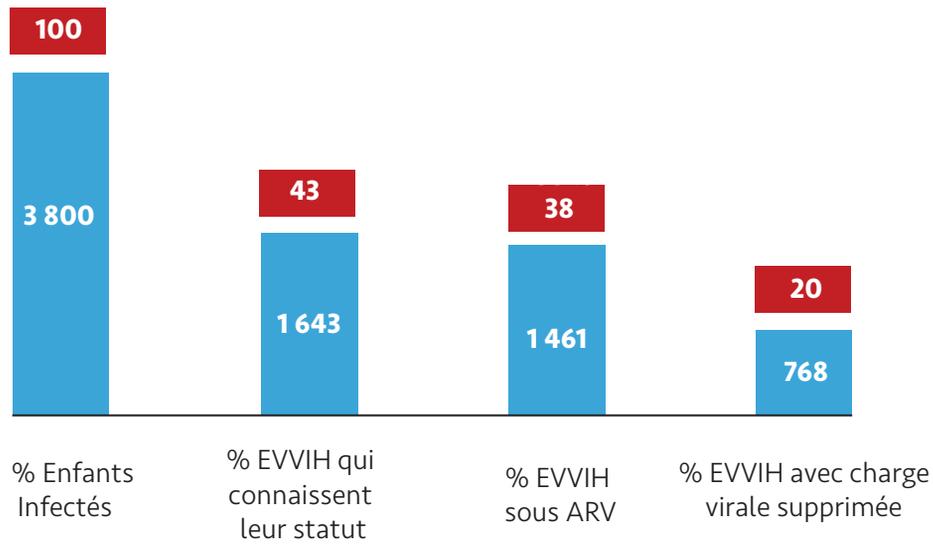


Figure 17. Cascade de soins des enfants

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2019

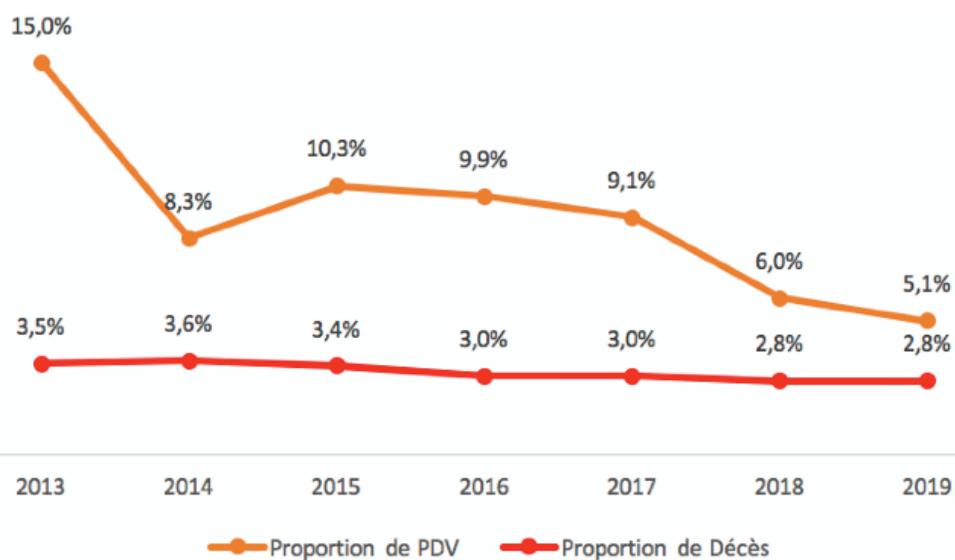
► La prise en charge des PVVIH selon les régions

Tableau 7. Evolution des indicateurs de PEC selon la région

Régions	File active globale en 2019	File active sous ARV en 2019	Patients mis sous ARV en 2019	Taux de décès en 2019 (%)	Taux de PDV en 2019 (%)	Rétention en 2019 (%)	Rétention à 12 mois (%)	Rétention à 24 mois (%)	Rétention à 36 mois (%)	Rétention à 60 mois (%)	Rétention à 120 mois (%)
Dakar	9 183	9 142	1 323	1,5	3,6	94,9	85,9	77,8	70,7	66,6	66,2
Diourbel	1 361	1 358	196	2,7	5,0	92,3	82,2	72,2	49,8	55,8	56,6
Fatick	845	845	140	3,1	3,6	93,3	83,6	62,2	44,6	45,3	36,1
Kaffrine	976	975	240	4,8	5,6	89,6	76,8	60,0	53,1	48,9	31,1
Kaolack	1 820	1 819	323	3,0	4,0	93,0	78,7	77,3	54,7	53,1	72,0
Kédougou	340	341	94	4,8	9,3	85,9	77,5	40,5	34,6	33,9	38,2
Kolda	2 617	2 612	991	3,3	6,1	90,5	75,1	55,3	48,2	44,1	31,8
Louga	1 012	1 012	181	4,1	8,3	87,6	80,8	68,0	45,3	56,6	28,8
Matam	889	886	181	3,0	4,4	92,6	79,1	66,4	46,6	44,6	32,4
Saint-Louis	1 288	1 289	178	4,1	3,3	92,6	79,5	65,4	53,8	54,5	46,5
Sédhiou	1 555	1 554	351	3,7	7,1	89,2	82,7	68,3	53,5	49,3	40,2
Tambacounda	1 378	1 378	369	4,5	8,0	87,5	67,3	55,6	36,8	33,9	32,1
Thiès	2 583	2 585	442	3,0	3,2	93,9	85,7	74,3	61,9	67,2	50,2
Ziguinchor	3 174	3 164	684	2,9	8,0	89,1	73,3	71,0	50,9	52,8	45,8
<b>SENEGAL</b>	<b>29 021</b>	<b>28 960</b>	<b>5 693</b>	<b>2,8</b>	<b>5,1</b>	<b>92,0</b>	<b>79,8</b>	<b>68,4</b>	<b>60,6</b>	<b>54,8</b>	<b>50,3</b>

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2019

## ► Décès et perdus de vue



**Figure 18. Evolution des proportions de perdus de vue et de décès de 2013 à 2019**

Sources de données, USER 2019

La figure 18 montre une baisse des pourcentages de perdus de vue qui passe de 15,0 % à 5,1 % entre 2013 et 2019. Une timide tendance baissière est observée dans les décès.



### 3.4 GESTION DES MÉDICAMENTS ARV, RÉACTIFS ET AUTRES PRODUITS MÉDICAUX

Les médicaments, réactifs et autres produits médicaux sont achetés au Sénégal par le gouvernement et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

En 2019, le budget en médicaments ARV et réactifs s'élevait à **3 658 259 381 CFA** réparti en **1 235 851 563 FCFA** du gouvernement et **2 422 407 818 FCFA** du Fonds mondial.

L'exécution du Budget ARV se fait par la Pharmacie nationale d'approvisionnement et par d'autres plateformes internationales pour les produits non disponibles à la PNA.

#### 3.4.1 Etat /Budget ARV et Réactifs

Une convention pour l'approvisionnement des médicaments et des réactifs est signée entre le ministère de la santé et la PNA. Cette dernière est chargée de l'exécution du budget alloué par l'Etat pour l'acquisition des intrants VIH. En 2019 la PNA a exécuté à hauteur de **1 903 178 860F CFA** soit 154,0 % du montant total de la commande qui est de **1 235 851 563 FCFA**.

La situation d'exécution du budget ARV et réactifs/Etat fait état d'un dépassement budgétaire depuis l'année 2013. Au 31 décembre 2019 les dépassements cumulés sont estimés à **4 111 111 424 de Francs CFA** selon la PNA.

Tableau 8. Exécution budget Etat 2014 à 2019

ANNEES	MONTANTS RECUS	MONTANTS EXECUTES	SOLDES	CUMUL SOLDES F CFA
<b>Report 2014</b>			1 258 689 420	1 258 689 420
<b>2015</b>	1 300 000 000	2 392 411 193	1 092 411 193	2 351 100 613
<b>2016</b>	1 450 000 000	2 295 650 277	845 650 277	3 196 750 890
<b>2017</b>	1 500 000 000	1 525 026 853	25 026 853	3 221 777 743
<b>2018</b>	1.300 000 000	1.511 287 608	211 287 608	3 443 784 127
<b>2019</b>	1 235 851 563	1 903 178 860	667 327 297	4 111 111 424

Sources : Rapport GAS, 2019

### 3.4.2. Fonds mondial /budget ARV et Réactifs

Le budget intrant du FM s'élève à **2 422 407 818 FCFA** pour l'achat de médicaments et de réactifs. Dans la mise en œuvre de la subvention financière SEN-H-CNLS du Fonds Mondial (NFM2) pour la lutte contre le VIH/Sida et les IST, un protocole d'accord est signé entre le Conseil National de Lutte contre le Sida (SE/CNLS) d'une part, et la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA) d'autre part. Dans ce protocole, la PNA est chargée de fournir les intrants VIH au CNLS, de leur stockage et de la distribution jusqu'aux points de prestation de service. Mais en cas de non disponibilité, le CNLS peut faire appel à d'autres fournisseurs pour acquérir les produits dans le cadre de la subvention du FM. En 2019, le SE/CNLS a signé des contrats conventionnels mais aussi a validé des factures des commandes d'urgence avec la PNA lors de la tension notée avec certains produits pour un montant de **714 435 171 FCFA** sur un Budget de **803 450 601 FCFA**.

Tableau 9. Etat d'exécution contrat SE/CNLS - PNA

ACTIVITÉS	MONTANT CONTRAT	MONTANT EXÉCUTÉ	RELIQUAT	TAUX (%)
Achat ARV	228 293 269	228 288 381	4 888	100,0
Achat Réactifs et consommables	575 157 332	486 146 790	89 010 542	85,0
<b>Total</b>	<b>803 450 601</b>	<b>714 435 171</b>	<b>89 015 430</b>	<b>89,0</b>

Sources : Rapport GAS, 2019

Pour les ARV un montant de 228 288 381 FCFA exécuté et 486 146 790 FCFA pour les réactifs de laboratoire soit un total de 714 435 171 FCFA avec un taux de 89%.

### 3.4.3. Achats effectués via d'autres plateformes

Les achats effectués via d'autres fournisseurs :

- Wambo, la plateforme d'achat du Fonds mondial pour un montant de **1 307 263 674 FCFA** d'ARV.
- 211 342 147 FCFA avec les fournisseurs locaux pour les réactifs et consommables de laboratoire.

Il faut noter que des frais de gestion à hauteur de 7,5 % ont été payés à la PNA pour les achats effectués sur Wambo et autres fournisseurs d'un montant de **100 351 396 F CFA**

Tableau 10

ACTIVITÉS	MONTANTS	FOURNISSEURS
Achat ARV	1 307 263 674	Wambo
Réactifs et consommables	211 342 147	Fournisseurs locaux
Frais de gestion	100 351 396	PNA
<b>Total</b>	<b>1 618 957 217</b>	

Sources : Rapport GAS, 2019:



### 3.5 EXECUTION BUDGETAIRE

#### a. Financements reçus en 2019

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSN 2018 – 2022 pour la deuxième année, le budget prévisionnel 2019 du SE/CNLS est, pour un financement global, de FCFA 5 246 052 285 (Cinq Milliards Deux Cent Quarante-six Millions Cinquante Deux Mille Deux Cent Quatre Vingt Cinq francs). (Tableau 11)

Tableau 11. Fonds reçus par le CNLS en 2019

PARTENAIRES	BUDGET
Report solde 2018, Financement État (contrepartie)	58 884 804
Budget 2019, Financement État (contrepartie)	1 200 000 000
Report solde NMF1	171 527 344
Subvention Fonds Mondial	2 429 797 172
Subvention par paiements directs WAMBO	1 349 177 788
Autres partenaires (Solthis, ONUSIDA, UNICEF et INTRA HEALTH).	36 665 176
<b>TOTAL 2019</b>	<b>5 246 052 285</b>

Sources : Rapport Unité de Gestion Administrative et financière, 2019

#### b. Exécution Budgétaire en 2019

Pour l'exercice 2019, le taux d'exécution budgétaire du SE/CNLS est de 104,11 %. La répartition par entité de mise en œuvre est résumé dans le tableau 12.

Tableau 12. Exécution par entité de mise en œuvre pour l'exercice 2019

LIBELLÉ	BUDGET	RÉALISATIONS	EXÉCUTION %
AUTRES MINISTERES	274 776 431	198 027 802	72,0
CEPIAD	132 614 695	58 526 783	44,0
CNLS	3 944 016 141	4 366 920 379	111,0
CRCF	126 858 367	57 860 938	46,0
CTA	37 440 003	35 462 516	95,0
DGS	75 072 763	143 382 244	191,0
DLSI	179 970 582	130 833 135	73,0
LBV	17 632 294	9 452 650	54,0
REGIONS MEDICALES	311 265 420	239 586 875	77,0
SIDA SERVICE	28 390 000	98 570 735	347,0
<b>Total</b>	<b>5 128 036 699</b>	<b>5 338 624 058</b>	<b>104,1</b>

Sources : Rapport Unité de Gestion Administrative et financière, 2019

### c. Exécution par catégorie de dépenses et par bailleurs

Pour l'année 2019, le taux d'exécution budgétaire est de 82,3 % pour le financement Etat et de 111,5 % pour le financement du Fonds Mondial et sont réparti par catégorie de dépenses comme l'illustre les tableaux 13 et 14.

**Tableau 13. Exécution budgétaire Etat et autres partenaires au 31 décembre 2019 par nature de dépenses**

LIBELLÉ	BUDGET	RÉALISATIONS	EXÉCUTION (%)
ACQUISITION DE MAT ET MOB, REHABILITATION DES LOCAUX	140 950 000	128 021 250	90,8
FORMATION ET RENCONTRES INTERNATIONALES	70 000 000	69 133 171	98,8
COMMUNICATION ET CAMPAGNES MEDIA	61 150 000	17 222 000	28,2
PLANIFICATION, MEO, SUIVI EVALUATION ET RECHERCHE	508 619 143	363 048 627	71,4
FRAIS DE PERSONNEL	474 830 837	471 606 800	99,3
FONCTIONNEMENT DU SE CNLS	40 000 000	16 870 586	42,2
<b>Total</b>	<b>1 295 549 980</b>	<b>1 065 902 434</b>	<b>82,3</b>

Sources : Rapport Unité de Gestion Administrative et financière, 2019

**Tableau 14. Exécution budgétaire FM au 31 décembre 2019 par éléments de couts**

Tableau : Situation du Personnel en 2018/2019

DETERMINANTS	SIEGE		REGIONS		DETACHEMENT AUPRES DES PARTENAIRES		SOUS TOTAL	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>CDD</b>	48	48	22	21	04	04	74	73
<b>PRESTATAIRES</b>	12	15	04	04	02	03	18	22
<b>CONSULTANTS</b>	02	01	-	-	-	-	02	01
<b>FONCTIONNAIRES</b>	03	03	-	-	-	-	03	03
<b>NOMBRE PERSONNEL</b>	65	67	26	25	06	07	97	99
<b>CADRES</b>	34	32	10	10	-	01	44	43
<b>NON CADRES</b>	38	35	15	15	-	06	53	56
<b>NBRE ENTREES</b>	05	02	02	03	-	-	07	05
<b>NBRE SORTIES</b>	02	07	-	04	-	-	02	11

Tableau : Etat des stagiaires en 2019

Sources : Rapport Unité de Gestion Administrative et financière, 2019

Les dépenses de l'exercice 2019 sont supérieures au budget. Cette situation s'explique essentiellement par l'anticipation sur les budgets de 2020 des produits pharmaceutiques.

**04**

**ACTIVITÉS  
PHARES**

## 4.1 CAMPAGNE DE MOBILISATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH

Malgré les progrès notés dans la lutte contre le sida au Sénégal, la situation des enfants reste alarmante. Le CNLS avec l'appui des partenaires a organisé une campagne de mobilisation nationale « Prenons un enfant par la main ».



Source : Unité de Communication SE/CNLS -2019

Plusieurs supports ont été développés et le lancement officiel effectué le 1<sup>er</sup> décembre par Madame Ndeye Saly Diop Dieng, Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants.



## 4.2 CEREMONIE JOURNEE MONDIALE SIDA

Le Sénégal a célébré, à l'instar de la Communauté internationale, le 1er Décembre 2019 la 31e édition de la Journée mondiale de lutte contre le sida sous le Thème « Les organisations communautaires font la différence » pour souligner le rôle joué par la société civile dans tous les enjeux de la riposte au VIH. La cérémonie s'est déroulée à l'esplanade du Grand théâtre de Dakar en présence des autorités étatiques, sous la présidence de Madame le ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, du représentant du ministre de la Santé et de l'Action Sociale et des autorités administratives représenté par le Sous-préfet de Dakar.

La Journée Mondiale de lutte contre le Sida est un fort moment de plaidoyer, de mobilisation, mais aussi de communication autour des grands enjeux de la riposte au VIH.

Le CNLS a saisi l'opportunité de l'organisation de la journée mondiale de lutte contre le Sida pour mettre l'accent sur les enfants vivant avec le VIH, d'où le sous-thème : PRISE EN CHARGE DES ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH : LES COMMUNAUTÉS FONT LA DIFFERENCE »



## 4.3 PLAIDOYER POUR LA PTME

### Célébration « Bébé de l'année »

C'est dans cette dynamique de solidarité nationale que la RTS a décidé d'accompagner le CNLS durant une dizaine de jours, avec un point d'orgue, la célébration du 31 décembre 2019 de la traditionnelle « Bébé de l'année » en choisissant la Secrétaire Exécutive comme marraine de l'Édition 2020. Ce choix a été l'occasion pour la RTS de dérouler une vaste campagne de sensibilisation avec un fort moment de plaidoyer du directeur général en l'occurrence M. Racine TALLA en faveur de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.





## 4.4 APPUI AUX ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

Le CNLS a signé des conventions ou protocoles d'accord pour la période de janvier à décembre 2019 avec les partenaires de mise en œuvre (Tableau 10). Leurs structures bénéficient, en plus des financements, de renforcement des capacités dans la planification, l'exécution technique, la gestion financière et le suivi évaluation pour justifier de l'utilisation des ressources et l'atteinte des résultats du PSN 2018-2022.

**Tableau 15. Conventions 2019 signées entre le SE/CNLS et les Sous Récipiendaires**

SOUS RÉCIPIENDAIRES	BUDGET FM (FCFA)	BUDGET ETAT (FCFA)
Ministère de la santé et de l'Action sociale et ses services de référence		
• Direction Générale de la Santé (PNT, DL, CNTS)	72 099 255	-
• Division de la lutte contre les IST/VIH (DLSI)	158 970 591	-
• Centre de Recherche Clinique et de Formation (CRCF)	88 504 248	40 300 030
• CEPIAD	132 614 724	-
• CTA	18 600 000	20 640 000
• LBV	13 759 800	3 600 000
• 14 Régions Médicales	135 259 900	117 715 000
Ministère de la Justice	64 430 252	-
Ministère de la Jeunesse	98 146 074	-
Ministère des Forces Armées	12 735 908	6 900 000
Ministère de l'Education Nationale	7 829 773	10 187 079
Ministère de l'Intérieur	13 425 252	5 000 000
Ministère de la Famille, de la Femme et du genre	12 199 545	5 000 000
Ministère du Travail	4 387 724	5 000 000
Ministère du Tourisme	7 857 500	-
Sida Santé Service (SSD)	-	28 390 390
<b>TOTAL 2019</b>	<b>840 820 547</b>	<b>242 732 499</b>

Sources : Rapport Unité Programmatique 2019

### ► Les activités majeures des secteurs

**Le secteur Intérieur**, avec l'appui technique du CNLS, a organisé des sessions d'orientation qui ont touché 1 029 élèves policiers, 34 Conversations communautaire dans 3 régions du Sénégal ciblant les Force de Police au niveau des Commissariats et Postes de Police, 12 séances de plaidoyers pour sensibiliser les officiers de la Police sur VIH et 01 rencontre de plaidoyer pour l'institutionnalisation du volet VIH et Droits humains dans les curricula de formation de la police.



**Le secteur Justice**, également en tant que partenaire stratégique, est appelé à « Humaniser » ses relations avec des détenus qui constituent un groupe vulnérable au sein duquel on retrouve souvent des consommateurs de drogues, des professionnels du sexe et des HSH avec un focus sur les vulnérabilités liées au VIH.

Pour une bonne application du principe de non-discrimination (règle 2 : Ensemble des règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus), il a été organisé des sessions d'orientation et de sensibilisation pour une meilleure compréhension de la dimension des droits humains dans la lutte contre le VIH.

Dans le cadre de la levée des barrières liées aux droits humains, une rencontre multipartite a été organisée pour disposer d'un Plan quinquennal.



**Le secteur Jeunesse** occupant une place stratégique dans la réponse au VIH a déroulé des actions de formation, de sensibilisation et d'offres de services de Formation des coordonnateurs des CCA, des responsables de bureau conseil ado des CDPS et mouvements associatifs sur les enjeux de la santé sexuelle et reproductive et le risque liés au VIH, aux IST, à la drogue, des séances de sensibilisation et de dépistage des jeunes au niveau des CCA, CDPS, universités par les pairs éducateurs et leaders associatifs jeunes formés.



Source : Unité de Communication SE/CNLS -2019

**Les organisations et réseaux communautaires** reçoivent une subvention du CNLS pour leurs activités de gouvernance et de coordination. Depuis 3 ans un partenariat est noué avec des organisations de prise en charge (CTA, SSD) pour accélérer l'atteinte des 90-90-90.

## 4.5 ACTIVITES DES PARTENAIRES

### ► La Région médicale de Dakar à la FIDAK

Une journée de Dakar dédiée à la campagne de levée de fonds a mobilisé 250 élèves des cours moyens du secondaire et 100 opérateurs économiques. Cette journée a été mise à profit pour appuyer la campagne sur la prise en charge des enfants vivant avec le VIH en présence du Gouverneur de la région de Dakar et du CNLS.



Source : Unité de Communication SE/CNLS -2019

## 11<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire de L'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS)

P

our mettre fin à l'épidémie du VIH, il faut des approches innovantes, des communautés fortes et un partenariat gagnant. Comprendre que la fin du sida ne se fera pas sans les communautés et l'urgence d'être au rendez-vous en 2030, l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) s'appuie sur ses leviers, dans ses différentes interventions. D'où la pertinence du choix du thème de sa 11<sup>e</sup> Assemblée nationale « Approches innovantes, communautés fortes et partenariat gagnant pour mettre fin à l'épidémie du VIH », tenue à Dakar le 23 novembre 2019.

### « DES COMMUNAUTÉS FORTES POUR METTRE FIN À L'ÉPIDÉMIE DU SIDA »

■ Issa NIANG

Responsable Communication et Marketing

■ NGOUYE WADE

Stagiaire Département Communication Marketing

« Si le Sénégal est cité en exemple, c'est parce que les organisations communautaires ont su faire la différence », a déclaré Dr Safiétou Thiam, Secrétaire exécutive du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS). Elle prenait part, le samedi 23 novembre 2019 à Dakar, à la 11<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS). Le thème portait sur « Approches innovantes, communautés fortes et partenariat gagnant pour mettre fin à l'épidémie du VIH ».

Mais cet exploit, dont peut se targuer l'ANCS, chef de file des associations de la société civile engagées dans le combat contre le VIH/sida au Sénégal, ne doit pas s'arrêter en si bon chemin.

En effet, le VIH/sida est encore pesant chez certaines ca-

tégories de la société, notamment les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les travailleuses du sexe et les utilisateurs de drogues injectables. Ces catégories sont appelées « groupes vulnérables » par rapport à la maladie ou « populations clés ».

C'est pourquoi, dira la présidente du Conseil d'administration de l'ANCS, « la tâche est noble, mais les défis sont encore tenaces ». Et Rokhaya Nguer de renouveler l'engagement de l'ANCS à faire face aux défis pour mettre fin aux épidémies du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme ainsi que des autres maladies chroniques et non transmissibles.

En effet, pour la Pca, « L'ANCS est un acteur incontournable dans la contribution pour un système de santé résilient et pérenne. En effet, à travers des stratégies et approches innovantes, et en partenariat avec les communautés, nous avons su démontrer notre valeur ajoutée par des interventions novatrices et porteuses d'impact. D'où la pertinence du thème de cette année « Approche innovante, communautés fortes et partenariat gagnant pour mettre fin à l'épidémie du Sida. »





En 2016, l'ANCS a élargi son mandat à la santé globale tout en réaffirmant notre ancrage dans la réponse au VIH/sida. Cette option a été la bonne car, aujourd'hui, à travers la convention avec le ministère de la Santé, l'ANCS a implanté des cliniques communautaires fixes et mobiles, pour mieux répondre aux besoins de santé des populations. Une occasion pour la PCA de l'ANCS d'adresser un message de remerciement à l'endroit du ministère de la Santé et de l'Action sociale pour ce partenariat gagnant-gagnant au service des communautés.

« Aujourd'hui, l'expertise et le savoir-faire de l'ANCS sont reconnus au-delà des frontières du Sénégal, notamment à travers la mise en œuvre de projets régionaux. Je veux citer le PARECO et le KOraDuB. En effet, de Praia à Bujumbura, en passant par Ouagadougou, Bissau, Bamako et Abidjan, l'ANCS ne cesse de démontrer son leadership communautaire à travers la mobilisation des communautés pour la promotion et l'accès à la santé pour tous. Jusqu'en 2000, choper le virus du sida sonnait comme une condamnation à mort. Plus maintenant. Et cela grâce à d'énormes efforts fournis par le gouvernement, d'un côté, et la société civile, de l'autre. La détection des cas positifs et leur mise sous traitements antirétroviraux ont permis au Sénégal de revoir à la baisse sa prévalence dans la population générale qui est passée de 0,7 % en 2010 à 0,5 % de nos jours. »



► **72 heures du Réseau National des Pairs Educateurs du Sénégal, Edition de 2019.**

Le RENPES, Réseau des Pairs Educateurs organise chaque année un rassemblement dans une région pour sensibiliser et mobiliser les jeunes autour d'une thématique sanitaire. Depuis 2016, le CNLS appuie et accompagne le RENPES pour sensibiliser les jeunes sur les IST et le sida. Cette édition s'est déroulée à Saint-Louis les 29, 30 et 31 Août 2019.



► **2<sup>e</sup> Edition de la Journée Scientifique de l'Amicale des chirurgiens-dentistes de la promotion feu Docteur Alioune Diop (AFAD)**

Dans le cadre de la riposte nationale au Sida, les professionnels de santé peuvent jouer un rôle important, notamment dans la prévention, la promotion du dépistage à l'initiative du professionnel de santé dentaire et la reconnaissance des manifestations buccales de cette maladie. C'est pourquoi l'Amicale Feu Dr Alioune Diop (AFAD) en partenariat avec le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) a organisé une journée scientifique le 17 avril 2019 sous le thème : « Professionnels dentaires et atteinte du 1er 90 dans la lutte contre le Sida »

En faisant de la Secrétaire Exécutive du Conseil National de Lutte contre le Sida, la marraine de cette 2e Edition, l'Amicale a voulu renforcer le plaidoyer pour l'engagement des professionnels de santé dentaire dans la réponse à l'épidémie du VIH au Sénégal et ainsi déterminer le rôle des professionnels de santé dans l'atteinte du 1er 90.



## 4.6 FORUM DES PARTENAIRES

Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) est l'organe politique de décision et d'orientation stratégique et constitue à ce titre le cadre de coordination de la riposte nationale pour l'ensemble des partenaires et acteurs à tous les niveaux. L'organe exécutif du CNLS est le Secrétariat Exécutif du CNLS (SE/CNLS) dont le rôle est d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique de lutte contre le sida.

Pour appuyer le Conseil National de Lutte contre le SIDA dans sa mission de coordination, il a été mis en place depuis 2007 au Sénégal, une structure à caractère consultatif dénommée Forum des partenaires.

Le Forum des partenaires est une assemblée représentative de tous les acteurs de la réponse nationale. Il regroupe en son sein les responsables des différentes structures et mécanismes de coordination dont les comités sectoriels et régionaux de lutte contre le sida, les représentants des structures, organisations et institutions de mise en œuvre et de recherche, les partenaires techniques et financiers. Il contribue au renforcement de la synergie et de l'harmonisation des interventions des différents acteurs impliqués dans la réponse au VIH au Sénégal.



Source : Unité de Communication SE/CNLS -2019

La 7<sup>ème</sup> édition du Forum des partenaires s'est tenue les 06, 07 et 08 janvier 2020 au King Fahd Palace sous le Thème général : « Accélérer, pérenniser la riposte pour l'élimination du Sida d'ici 2030 ». Il s'agissait d'échanger sur les enjeux, les défis du programme, les stratégies innovantes à renforcer en vue d'accélérer la riposte vers l'élimination du sida d'ici à 2030 à travers 5 thématiques :

- ➔ 90-90-90 : Comment atteindre la cible ?
- ➔ Quelles approches innovantes de prévention et de prise en charge pour les enfants, adolescents /jeunes ?
- ➔ Stratégies communautaires innovantes pour l'élimination du VIH
- ➔ Environnement favorable pour une riposte pérenne : comment lever les obstacles ?
- ➔ Gouvernance et pérennisation de la riposte.

L'objectif était de contribuer à l'identification des pistes d'amélioration basées sur des éléments factuels pour accélérer et pérenniser la riposte. Des recommandations ont été formulées au CNLS et au gouvernement sur les principaux défis de la riposte au sida.



Source : Unité de Communication SE/CNLS -2019

## 4.7 SUIVI & EVALUATION DU PROGRAMME

### a. Revue du programme

Après une année et demie de mise en œuvre du Plan Stratégique National 2018-2022, le Conseil National de Lutte contre le Sida, à travers son Secrétariat Exécutif, a organisé une évaluation de la mise en œuvre. L'objectif de cette évaluation est d'apprécier d'une part le niveau de déploiement des stratégies et activités prévues ainsi que le niveau de performances enregistrées compte tenu des cibles fixées et d'autre part de relever les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, afin de fournir des recommandations sur le processus. Il s'agit d'une évaluation formative qui permet d'ajuster la mise en œuvre des stratégies pour faciliter l'atteinte des résultats attendus du PSN.

L'évaluation à mi-parcours a couvert l'ensemble des 14 régions du Sénégal, les secteurs de la santé, les secteurs non santé et le secteur de la société civile. Elle a porté sur les données de 2018 et 2019 qui ont été collectées en vue d'apprécier les améliorations dans la mise en œuvre du PSN au-delà de la période couverte par l'évaluation à mi-parcours.

Cette évaluation a permis de vérifier l'adéquation entre les stratégies déployées et celles qui avaient été prévues dans le cadre normatif, c'est-à-dire le plan stratégique et son document de mise en œuvre qui est le plan opérationnel.

Un comité d'orientation et de suivi (COS) de l'évaluation, composé de représentants du secteur public, de la société civile et des partenaires techniques et financiers a été mis en place. Ce comité a joué un rôle de conseil, d'orientation et de validation à toutes les étapes du processus de l'évaluation à mi-parcours.

Les résultats de la revue ont été partagés lors d'un atelier national qui s'est tenu à Dakar les 06 et 07 janvier 2020.



**b. Elaboration Rapport Mondial sur le Sida (GAM 2019)**

Depuis l'adoption de la Déclaration politique 2016 sur le VIH/sida par l'Organisation des Nations Unies (ONU), lors de son Assemblée générale de juin 2016, le Sénégal, à l'instar des autres pays, élabore annuellement son rapport de progrès sur la riposte nationale au VIH avec l'appui de l'ONUSIDA..

A travers cette déclaration politique, les pays membres des Nations Unies réaffirment dans 10 engagements, leur volonté de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030. Ils s'engagent également à atteindre les cibles fixées pour 2020, notamment les 90-90-90, diagnostiquer 90% des personnes vivant avec le VIH, mettre sous traitement antirétroviral 90% des PVVIH diagnostiqués et de supprimer la charge virale (<1000 cp/ml) à 90% des PVVIH qui sont sous traitement antirétroviral. Les objectifs clés à l'horizon 2020 sont de réduire à moins de 500 000 par an le nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH dans le monde ainsi que le nombre de décès liés au sida, et d'éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.

Le Sénégal, malgré le contexte de la COVID-19, sous la coordination du CNLS et de partenaires comme l'ONUSIDA, l'ANCS, la DLSI et Intra Health, met en place un processus participatif et produit un rapport national sur les progrès réalisés au cours de l'année précédente.



## 4.8 AMELIORATION DE LA GESTION

### a. *Système de Management de la Qualité*

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (SE/CNLS) dans le cadre de l'amélioration continue de sa gestion, a obtenu la certification ISO 9001 version 2015.

Le principal objectif de la démarche qualité du SE/CNLS est de renforcer les acquis en vue de mieux satisfaire nos partenaires et d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Système de Management de la Qualité. Ce qui a valu au SE/CNLS l'obtention de la Certification ISO 9001-V2015 depuis Février 2019.

L'obtention de cette certification « crée des opportunités et des motivations pour faire bouger les choses » a souligné M. le Secrétaire Général Adjoint du gouvernement qui présidait la cérémonie de présentation du certificat aux partenaires et initiée depuis quelques années par le CNLS. Par ailleurs, il a félicité le personnel du secrétariat exécutif pour cette consécration et insisté sur le fait que toutes les structures gouvernementales doivent s'inspirer de l'exemple du CNLS qui a compris et est en train de traduire en acte concret, la gestion axée sur les résultats qui est une vision du Chef de l'Etat.

La Secrétaire Exécutive du CNLS a rappelé que « la certification n'est pas qu'un ajustement temporaire mais un processus continu ». Il s'agissait plutôt d'apporter une réponse « au décret du Président de la République de mettre en place une politique nationale de Qualité ».



Source : Unité de Communication SE/CNLS -2019



Source : Unité de Communication SE/CNLS -2019

### **b. Le contrôle interne**

Le contrôle interne au sein du SE/CNLS s'articule autour des procédures et de mécanismes mis en place par tout le personnel et qui permettent son bon fonctionnement conformément aux référentiels définis.

### **c. La cartographie des risques du SE/CNLS**

Dans sa dynamique d'amélioration continue, le SE/CNLS a initié une démarche de cartographie des risques et l'objectif principal étant l'identification, ainsi que l'évaluation des menaces potentielles désignées sous le terme de « risques », en vue de déterminer les mesures ou politiques appropriées destinées à les maîtriser, et de piloter leur évolution.

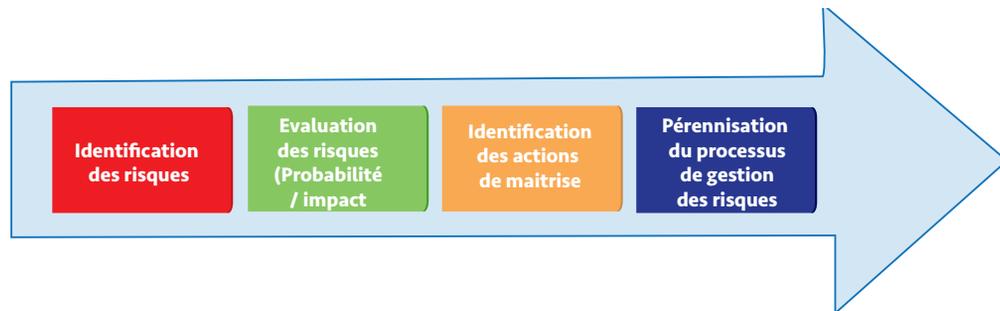
Cette cartographie constitue un **outil de pilotage stratégique à l'attention du top management du SE/CNLS et des instances dirigeantes du CNLS** afin de :

- Informer quant aux **possibilités d'atteindre les objectifs** au regard des vulnérabilités et des risques potentiels.
- Aider à une **prise de décision éclairée** en tenant compte des menaces identifiées.

Elle a un double objectif :



La cartographie des risques du SE/CNLS a été structurée autour de 3 principales étapes suivantes :



A l'issue du processus, deux (02) documents ont été produits :

- Une cartographie des risques opérationnels
- Une cartographie des risques stratégiques du SE/CNLS

• **Cartographie des risques opérationnels**

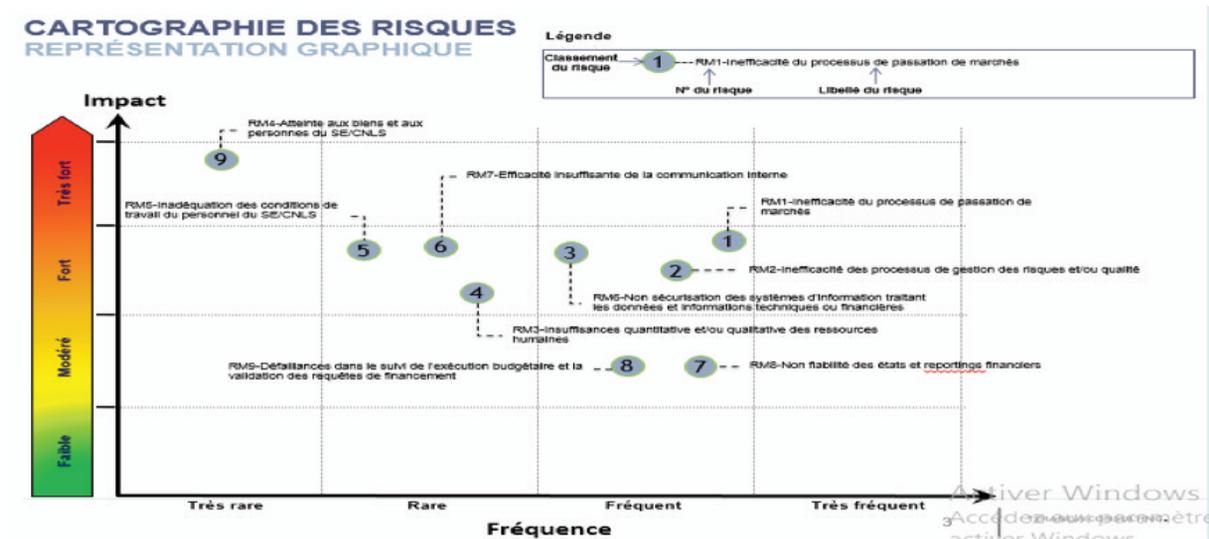


Figure 20. Cartographie des risques opérationnels



#### **d. Amélioration du système informatique et de gestion**

Pour répondre à la problématique de la connexion Internet, le SE/CNLS a mis en place en 2019, un système WI-FI unifié utilisant la fibre optique de l'ADIE couplée au VDSL d'Orange. Il s'agit de plusieurs appareils (Point d'accès) qui sont disséminés dans tout le bâtiment, avec chacun sa propre couverture, mais tout en gardant le même nom de wifi (SSID). Ce réseau wifi unifié et intelligent renforce également la sécurité du réseau et permet une meilleure utilisation de la bande passante. C'est une solution qui répond parfaitement au problème de couverture améliorant ainsi les conditions de travail du personnel.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), le SE/CNLS bénéficie toujours d'une connexion fibre optique à haut débit. Cette collaboration permet également au SE/CNLS de profiter des services qu'offre l'Intranet Gouvernemental. On peut citer entre autres la messagerie électronique, l'hébergement de serveur d'application (TOMPRO WEB) et le serveur de Voix sur IP.

#### **e. Implémentation du module TRACKER**

Dans le cadre du renforcement de son système de Suivi et d'Évaluation, particulièrement dans le domaine de la prise en charge des patients vivant avec le VIH, le SE/CNLS en collaboration avec la DSISS et la DLSI du MSAS, a paramétré le module Tracker. Il s'agit d'une solution informatique très flexible qui repose sur une plateforme modulaire DHIS2 adoptée comme entrepôt des données de routine des programmes de santé par le ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

Le module Tracker couvre le volet très important de la gestion du dossier individuel des patients. Il permet un accès en temps réel des données de la prise en charge.

Dans le cadre de son opérationnalisation, un certain nombre d'activités ont été menées :

- i) Hébergement et installation de l'application à l'Agence de l'Informatique de l'Etat du Sénégal (ADIE) ;
- ii) Importation des données de prise en charge disponibles dans différentes bases de données ;
- iii) Organisation d'ateliers de formation des formateurs et des prestataires de 6 régions sur le Module Tracker.

## 4.9 BILAN SOCIAL DU SE/CNLS

Tableau : Situation du Personnel en 2018/2019

DETERMINANTS	SIEGE		REGIONS		DETACHEMENT AUPRES DES PARTENAIRES		SOUS TOTAL	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
CDD	48	48	22	21	04	04	74	73
PRESTATAIRES	12	15	04	04	02	03	18	22
CONSULTANTS	02	01	-	-	-	-	02	01
FONCTIONNAIRES	03	03	-	-	-	-	03	03
NOMBRE PERSONNEL	65	67	26	25	06	07	97	99
CADRES	34	32	10	10	-	01	44	43
NON CADRES	38	35	15	15	-	06	53	56
NBRE ENTREES	05	02	02	03	-	-	07	05
NBRE SORTIES	02	07	-	04	-	-	02	11

Sources : Rapport UGRH, 2019

Tableau : Etat des stagiaires en 2019

DETERMINANTS	SIEGE		REGIONS		DETACHEMENT AUPRES DES PARTENAIRES		SOUS TOTAL	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
CDD	48	48	22	21	04	04	74	73
PRESTATAIRES	12	15	04	04	02	03	18	22
CONSULTANTS	02	01	-	-	-	-	02	01
FONCTIONNAIRES	03	03	-	-	-	-	03	03
NOMBRE PERSONNEL	65	67	26	25	06	07	97	99
CADRES	34	32	10	10	-	01	44	43
NON CADRES	38	35	15	15	-	06	53	56
NBRE ENTREES	05	02	02	03	-	-	07	05
NBRE SORTIES	02	07	-	04	-	-	02	11

Sources : Rapport UGRH, 2019



La Fête du personnel, organisée avec leurs familles, est un instant de cohésion familiale et sociale, mais également le moment pour célébrer les retraités pour services rendus et marquer les performances distinctives des employés les plus méritants (05 trophées de performance et 07 décorations de retraités).



Fête du personnel 2019

**05**

**DÉFIS ET  
PERSPECTIVES**

Au Sénégal, la baisse significative des nouvelles infections et des décès liés au VIH, le nombre de patients dépistés et mis sous traitement ARV qui continue de progresser, signent les progrès réalisés dans le cadre de l'engagement international auquel notre pays a souscrit pour l'élimination du sida d'ici 2030.

Mais dans cette fenêtre d'opportunités qui nous sépare de cette échéance, des défis restent à être relevés de façon efficace et durable afin de permettre à notre pays d'être au rendez-vous des 90-90-90 en 2020.

Les nouvelles infections baissent régulièrement depuis plus de 5 ans, sauf dans la tranche d'âge des 15-24, qui révèle une vulnérabilité particulière. En effet, dans ce groupe de jeunes filles et garçons, d'adolescentes et d'adolescents, il est noté une augmentation de l'incidence, malgré la tendance globale à la baisse observée dans toutes les autres tranches d'âges. Ceci justifie l'adoption de la Stratégie nationale « ALL IN », (Tous Ensemble), qui vise à promouvoir une participation significative des adolescents/jeunes aux processus décisionnels et la prise en compte de leurs besoins dans l'élaboration de la stratégie qui vient d'être achevée. Cette approche, soutenue par l'UNICEF, va apporter une réponse adaptée pour et par les adolescents /jeunes afin de renforcer la réponse au VIH dans cette cible et juguler ainsi les nouvelles infections chez cette tranche d'âge.

Les populations clés chez qui les prévalences sont 10 à 50 fois supérieures à la moyenne nationale, avec des situations très préoccupantes, notamment, chez les jeunes HSH, méritent une attention particulière. Les interventions de prévention combinés à la prise en charge en leur direction, associent les activités d'informations pour un changement de comportement, la promotion et la distribution de préservatifs, le dépistage communautaire avec le lien au traitement, à la PreP et aux services de santé de la reproduction. Pour renforcer cette stratégie, l'arrivée du programme PEPFAR, Plan d'Urgence Présidentiel de lutte contre le Sida, une initiative du gouvernement américain pour appuyer la lutte contre le sida, est une opportunité à saluer. L'objectif de ce programme est de contribuer au contrôle de l'épidémie du VIH chez les populations clés au Sénégal. Il va se concentrer sur les 13 districts qui regroupent, à eux seuls, plus de 31,0 % des PVVIH sur les 41 000 estimés dans le pays.

Par ailleurs, on assiste à un meilleur ciblage de ces populations avec la mise en œuvre de d'études sur l'estimation de la taille et de cartographie des populations clés et aussi à plus d'efficacité avec des interventions plus différenciées et donc mieux adaptées.

Les obstacles sociaux et juridiques empêchant l'accès aux services du VIH pour de nombreuses personnes persistent. Pour palier à cela, un plan quinquennal pour la protection des droits à la santé des populations vulnérables au VIH est en cours d'élaboration et sera un instrument de mobilisation de ressources et de partenariat pour améliorer l'accès aux services de santé à ces populations.

L'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant qui tarde à se réaliser malgré les efforts consentis par le pays, devrait permettre de supprimer près de 30,0 % des nouvelles infections ainsi que le sida pédiatrique. La performance de la PTME notée ces 2 dernières années, va être davantage renforcée par la stratégie de parrainage des femmes enceintes séropositives par les sages-femmes « Ndèye Dické » et le passage à l'échelle de la délégation des tâches par le ministère de la Santé.

Le plaidoyer va continuer pour la mobilisation nationale dans la prise en charge des enfants. Les organisations communautaires seront plus que jamais mobilisées pour faire la différence dans l'accélération de l'accès des enfants aux tests précoces et aux traitements ARV ainsi que dans l'accompagnement psychosocial pour la rétention dans les soins. En effet, le chiffre de seulement 40,0 % des enfants dépistés, tranche nettement avec les résultats encourageants du traitement des adultes (81,0 %) qui a connu une augmentation de 9,4 % entre 2018 et 2019. Ces résultats de la prise en charge des personnes VIH révèlent également des disparités selon le sexe avec seulement 53,0 % des hommes qui ont eu accès au traitement du VIH/sida contre 88,0 % pour les femmes.

Le partenariat pour l'efficacité sera plus développé avec l'arrivée, notamment, du programme PEPFAR et la nouvelle allocation du Fonds mondial visant à accélérer le mouvement pour mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme. Dans ce cadre, le Fonds Mondial a annoncé en fin 2019 une enveloppe de 25 millions d'euros en vue de couvrir des interventions sur le VIH pour une période allant de janvier 2021 à décembre 2023. La demande de financement, en cours d'élaboration, sera négociée dans le courant de 2020.

Avec plus de 70,0 % de la riposte soutenus par les financements extérieurs, le Sénégal reste confronté à des défis liés à la pérennisation et la transition vers un financement principalement national pour le VIH. Le plan de transition, en chantier, est fondamental et devrait être soutenu. Un financement durable du sida n'est possible que dans un cadre plus large du Financement de la santé avec une stratégie efficace de mobilisation de ressources domestiques.

Cette mobilisation de ressources internes va davantage insister sur le renforcement de la contrepartie de l'Etat, sur une meilleure implication des collectivités territoriales, du privé à l'effort de santé en sus du développement de stratégies innovantes de financement de la santé couplée à l'amélioration du rapport coût-efficacité et l'efficacité des interventions à travers l'intégration des services. Cette combinaison d'efforts permettra de jeter les bases solides de la transition vers une pérennisation de la riposte au sida.

Enfin, les leçons tirées de la pandémie de la Covid-19 et l'opportunité offerte par la perspective du bilan des « 90-90-90 » en fin 2020 seront saisies par le CNLS qui va se focaliser sur l'adaptation et la continuité des services VIH mais aussi l'accélération des stratégies à haut impact pour maintenir les acquis. L'innovation pour la prise en compte de toutes les cibles qui manquent, la levée des obstacles qui entravent un accès pour tous à des services de qualité mais aussi l'accélération de la prévention des nouvelles infections à VIH notamment chez les adolescent(e)s et les jeunes seront les passages obligés qui mèneront notre pays vers la fin de l'épidémie du sida en 2030.

—  
—





CHU FANN Code postal : 25927 • Ville : Dakar  
Tél : +221 33 869 09 09 • Email : [cnls@cnls-senegal.org](mailto:cnls@cnls-senegal.org)

 N° Vert **800 00 30 30**

[www.cnls-senegal.org](http://www.cnls-senegal.org)

